Revue de presse
Articles publiés entre le 28 octobre et le 01 novembre 2013

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Pêche.....2
Présidentielles malgaches.....8
Economie.....33
Tourisme.....40
Communication.....41

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

LINFO.RE

COI : campagne d'éradication de la pêche illégale

30 octobre 2013



La commission de l'océan Indien (COI) a lancé une vaste campagne pour éradiquer la pêche illégale dans l'espace maritime de ses Etats membres, dont La Réunion, Madagascar, Maurice, Seychelles et Comores.

Orchestrée par la COI, la campagne anti-pêche illégale a démarré le 8 octobre dernier avec l'appareillage du patrouilleur Osiris depuis La Réunion.

Au terme de 14 jours de patrouille, ce bateau affrété par la direction des pêches de la mer sud océan Indien (DMSOI) a contrôlé au total 23 navires de pêche opérant dans l'espace maritime des Etats membres de la COI, dont La Réunion, Madagascar, Maurice, Seychelles et Comores.

La campagne a permis de mettre au jour diverses infractions, pour la plupart qualifiées de légères. Certains navires ont toutefois reçu des avertissements pour des délits mineurs, tandis que d'autres ont fait l'objet d'un procès verbal pour une infraction grave de trafic d'ailerons de requins, rapporte l'APOI, précisant que ce dossier sera transmis aux autorités mauriciennes. Autre constat surprenant, certains bateaux contrôlés « *ne fréquentent presque jamais les ports des pays où ils pêchent* ». Des illégalités que compte éradiquer la COI via son projet *Smartfish* et son Plan régional de surveillance des pêches (PRSP).

« *Pendant la mission, nous étions parfois en inspection pendant 18 heures d'affilée, grâce aux embarcations rapides du patrouilleur. Nous étions prêts à procéder à l'arraisonnement de ce navire de pêche si l'ordre nous en avait été donné. C'est un formidable travail d'équipage* », raconte un

membre d'équipage.

Depuis mardi 22 octobre, c'est au tour du patrouilleur malgache, le *Tendromaso, de sillonner le territoire maritime des pays membres de la COI*. Ensuite, il passera le relais à un patrouilleur de haute mer de la *Seychelles fishing authority*.

Cette vaste campagne d'éradication de la pêche illégale se poursuivra jusqu'en février 2014. Jour et nuit, un patrouilleur sera en alerte afin de prévenir les pillages des ressources marines de l'Indianocéanie.

A noter que la pêche est un pilier économique et social de la zone indianocéanique où « *plusieurs dizaines de milliers d'emplois en dépendent directement et nos Etats entendent bien en tirer durablement les bénéfices tout en luttant contre le fléau de la pêche illégale* », souligne l'agence de presse APOI.**CC**

http://www.linfo.re/049-Ocean-Indien/565575-COI-campagne-d-eradication-de-la-peche-illegale

Africatime.com Comores

Lutte contre la pêche illégale : La Coi engage une campagne d'éradication du fléau

25/10/2013



Depuis le 8 octobre, une vaste campagne d'éradication de la pêche illégale dans l'espace maritime des Etats membres de la Commission de l'Océan indien (Coi) est entamée avec l'appui de l'expertise du projet Smartfish et du Plan régional de surveillance des pêches (Prsp). Ce programme, qualifié d'exceptionnel par son ampleur et son intensité, se poursuivra au moins jusqu'en février 2014. Elle a mobilisé les centres de surveillance des Comores, de La Réunion, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Le patrouilleur Osiris, appareillé depuis La Réunion, a contrôlé 23 navires de pêche en mer, pendant 14 jours. Selon un communiqué de presse de la Coi, certains de ces navires ne fréquentent presque jamais les ports des pays où ils pêchent. «Cela explique l'importance du contrôle», précise le communiqué. Plusieurs de ces navires ont reçu, en effet, des avertissements pour des infractions légères, par contre la prise d'un seul

navire a fait l'objet d'un procès-verbal pour une infraction grave de trafic d'ailerons de requins, qui sera transmis aux autorités mauriciennes.

Un membre d'équipage, cité par le communiqué de presse, a indiqué que «pendant la mission, nous étions parfois en inspection pendant 18 heures d'affilée, grâce aux embarcations rapides du patrouilleur. Nous étions prêts à procéder à l'arraisonnement de ce navire de pêche si l'ordre nous en avait été donné. C'est un formidable travail de l'équipage». A compter du mardi dernier, 22 octobre, c'est le patrouilleur malgache, le Tendromaso, qui a pris le relais et croise les eaux de la zone maritime de la Coi. Celui-ci sera ensuite remplacé par un patrouilleur de haute mer de Seychelles fishing authority. Selon le document de presse de la Coi, «chaque jour, chaque nuit, un équipage veillera en mer quelque part en Indianocéanie».
Les pays membres de la Coi étant des Etats insulaires, la pêche constitue leur principal pilier économique et social. Plusieurs dizaines de milliers d'emplois en dépendent directement et ces Etats entendent bien en tirer durablement les bénéfices tout en luttant contre le fléau de cette pêche illégale. Cependant, cette pratique illégale représente 18% de l'ensemble des prises de poissons dans l'Océan indien, selon les données de la Fao.

C'est ainsi que l'Union européenne et les Etats membres de la Coi cofinancent le Plan régional de surveillance des pêches et le programme Smartfish.
Il est à souligner que les centres de surveillance des pêches de Madagascar et Seychelles fishing authority ont reçu en tout 600.000 euros de subvention de la part projet Smartfish pour accompagner cette stratégie régionale de lutte mise en œuvre depuis 2007. **CC**

Rassemblé par Ms

http://fr.africatime.com/comores/articles/lutte-contre-la-peche-illegale-la-coi-engage-une-campagne-deradication-du-fleau

Alwatwan du 25/10/2013

Lutte contre la pêche illégale
La Coi engage une campagne d'éradication du fléau

Depuis le 8 octobre, une vaste campagne d'éradication de la pêche illégale dans l'espace maritime des Etats membres de la Commission de l'Océan indien (Coi) est entamée avec l'appui de l'expertise du projet *Smartfish* et du Plan régional de surveillance des pêches (Prsp).

Ce programme, qualifié d'exceptionnel par son ampleur et son intensité, se poursuivra au moins jusqu'en février 2014. Elle a mobilisé les centres de surveillance des Comores, de La Réunion, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Le patrouilleur Osiris, appareillé depuis La Réunion, a contrôlé 23 navires de pêche en mer, pendant 14 jours. Selon un communiqué de presse de la Coi, certains de ces navires ne fréquentent presque jamais les ports des pays où ils pêchent. «*Cela explique l'importance du contrôle*», précise le communiqué.

Plusieurs de ces navires ont reçu, en effet, des avertissements pour des infractions légères, par contre la prise d'un seul navire a fait l'objet d'un procès-verbal pour une infraction grave de trafic d'ailerons de requins, qui sera transmis aux autorités mauriciennes.

Un membre d'équipage, cité par le communiqué de presse, a indiqué que «*pendant la mission, nous étions parfois en inspection pendant 18 heures d'affilée, grâce aux embarcations rapides du patrouilleur. Nous étions prêts à procéder à l'arraisonnement de ce navire de pêche si l'ordre nous en avait été donné. C'est un formidable travail de l'équipage*».

Principal pilier

A compter du mardi dernier, 22 octobre, c'est le patrouilleur malgache, le Tendromaso, qui a pris le relais et croise les eaux de la zone maritime de la Coi. Celui-ci sera ensuite remplacé par un patrouilleur de haute mer de Seychelles fishing authority.

Selon le document de presse de la Coi, «*chaque jour, chaque nuit, un équipage veillera en mer quelque part en Indianocéanie*».



Les pays membres de la Coi étant des Etats insulaires, la pêche constitue leur principal pilier économique et social. Plusieurs dizaines de milliers d'emplois en dépendent directement et ces Etats entendent bien en tirer durablement les bénéfices tout en luttant contre le fléau de cette pêche illégale. Cependant, cette pratique illégale représente 18% de l'ensemble des prises de poissons dans l'Océan indien, selon les données de la Fao.

C'est ainsi que l'Union européenne et les Etats membres de la Coi cofinancent le Plan régional de surveillance des pêches et le programme *Smartfish*.

Il est à souligner que les centres de surveillance des pêches de Madagascar et Seychelles fishing authority ont reçu en tout 600.000 euros de subvention de la part projet *Smartfish* pour accompagner cette stratégie régionale de lutte mise en œuvre depuis 2007.

Rassemblé par Msa

CC

L'express

Pêche illégale : un trafic d'ailerons de requins mis au jour



(Photo – TAAF news) : Le patrouilleur «Osiris» a contrôlé 23 navires dans la zone de pêche des États membres de la COI, début octobre.

Une campagne d'éradication de la pêche illégale dans la région a porté ses fruits. Des 23 navires contrôlés en haute mer, un a été écroué pour une infraction grave : le trafic d'ailerons de requins.

Surveillance maritime accrue dans la région. Cela, grâce à la Commission de l'océan Indien (COI) qui a lancé une campagne d'éradication de la pêche illégale dans l'espace maritime de ses États membres. Les centres de surveillance des Comores, de La Réunion, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles sont engagés dans ce programme. Et déjà une prise : le

patrouilleur réunionnais *Osiris* a contrôlé 23 navires de pêche en haute mer. Certains d'entre eux ne fréquentent presque jamais les ports des pays où ils pêchent et ont reçu des avertissements pour des infractions légères. Mais l'un des navires a été écroué pour une infraction grave : trafic d'ailerons de requins. Ce cas sera transmis aux autorités mauriciennes.

Cette campagne a démarré depuis le 8 octobre avec le patrouilleur réunionnais. Et depuis le mardi 22 octobre, c'est le patrouilleur malgache, le *Tendromaso*, qui a pris le relais. Il sera ensuite immédiatement remplacé par un patrouilleur de haute mer de la *Seychelles Fishing Authority*. Le programme de surveillance se poursuivra au minimum jusqu'en février 2014.**CC**

http://www.lexpress.mu/article/peche-illegale-un-trafic-dailerons-de-requins-mis-au-jour

LeDEFIMEDIAGROUP www.defimedia.info

04 November 2013

Pêche illégale dans nos eaux territoriales : Deux Sri-lankais écopent d'une amende chacun



Amende pour deux ressortissants sri-lankais pour pêche illégale.
Deux ressortissants srilankais ont été jugés coupables, par la Cour intermédiaire, d'être entrés sans permission sur le territoire mauricien et de pêche illégale. Karyakarawana Patabandige Meryl Niroshan, capitaine du navire du FV GM 5, et Kanakahewage Amith Pushipa Kumara, 37 ans, skipper du Malsiri 1, ont écopé respectivement d'une amende de Rs 37 500 et de Rs 25 000.
Karyakarawana Patabandige Meryl Niroshan et Kanakahewage Amith Pushipa Kumara étaient poursuivis devant la Cour intermédiaire pour avoir omis d'informer les autorités locales de leur entrée à Maurice.

Le capitaine du navire du FV GM 5 était également accusé d'avoir pêché illégalement dans nos eaux territoriales, sans avoir obtenu le permis requis. Les frais pour ce permis sont de $ 9 000 pour 90 jours. Le skipper du Malsiri 1 faisait, pour sa part, l'objet d'une accusation de « failing to keep the gear stowed while being within the maritime zone ». Le délit a

été commis le 23 février 2013 dans la zone économique exclusive de Maurice.

Les deux ressortissants accusés avaient plaidé coupables aux charges retenues contre eux. Ils étaient défendus par Me Kushal Lobine. Le sergent Sookooree a déclaré à la Cour que la police a saisi deux navires de pêche, Gold Marine No 5 et Malsiri No 1, qui étaient utilisés par Karyakarawana Patabandige Meryl Niroshan et Kanakahewage Amith Pushipa Kumara respectivement. Il a avancé que les deux navires sont actuellement au Port de la capitale. Le témoin a également indiqué que le premier navire a été capturé dans la zone maritime de Maurice.

Karyakarawana Patabandige Meryl Niroshan a expliqué à la Cour qu'il n'avait pas l'intention de pêcher dans la zone maritime de Maurice. Il s'est défendu en indiquant que ce jour-là, il a fait face à une tempête et s'est retrouvé en détresse. Il a dit avoir alors perdu le contrôle de son navire et n'a pu prendre contact avec sa compagnie. Il a aussi avancé que le moteur de son navire ne marchait pas.

C'est alors, déclare-il, qu'il a contacté Kanakahewage Amith Pushipa Kumara qui lui est venu en aide neuf jours plus tard. Ce dernier lui a remis du diesel. Quant à Kanakahewage Amith Pushipa Kumara, il a souligné qu'il est simplement venu aider Karyakarawana Patabandige Meryl Niroshan et ne savait pas qu'il commettait un délit.

Dans son jugement, la magistrate Kesnaytee Bissoonauth, siégeant en Cour intermédiaire, évoque avoir pris en considération les explications des deux Sri-lankais. Elle note aussi que Karyakarawana Patabandige Meryl Niroshan a été en détention préventive pendant 209 jours et que les deux accusés ont coopéré avec la police au moment de leurs arrestations.

La magistrate soutient aussi que les délits commis par les deux accusés sont sérieux. Elle évoque aussi que la Cour a pris en considération que les autorités mauriciennes font beaucoup d'efforts pour protéger la zone maritime de Maurice et qu'il faut décourager ceux qui s'adonnent à la pêche illégale. **CC**

http://www.defimedia.info/live-news/item/41514-peche-illegale-dans-nos-eaux-territoriales-deux-sri-lankais-ecopent-d-une-amende-chacun.html

Alwatwan 04/11/2013

La mission des observateurs des élections malgaches reçue par le chef de l'Etat

04 novembre 2013



Les membres comoriens de la mission des observateurs de la Commission de l'océan Indien aux élections présidentielles de Madagascar ont été reçus par le président Ikililou Dhoinine, samedi dernier au palais de Beit-Salam.
La délégation comorienne à cette mission régionale a été composée de Amine Ali Moumine, Sittou Raghadat Mohamed et Azali Assoumani, qui a eu l'honneur de diriger la mission d'observateurs de la Coi. Selon l'ancien président de l'Union des Comores, le premier tour des élections malgaches s'est bien déroulé.

Il a rappelé, en outre, que la mission a été composée de quatre Etats de la Coi, Madagascar exclue étant donné que c'est le pays organisateur des élections et ne peut donc pas être, à la fois, juge et partie. Le travail de la mission régionale a été apprécié par les malgaches et la communauté internationale dans son ensemble. «Les élections se sont bien déroulées, il n'y a pas eu d'incidents. Nous avons fait le tour, sachant que chaque mission avait des zones précises», a confié le président Azali, à la sortie de l'audience avec le chef de l'Etat. «Dès notre arrivée, nous avons prospecté les travaux réalisés. Puis, le jour des élections, nous étions sur le terrain pour observer et nous avons constaté un climat de calme et de paix, même dans les provinces tout s'est déroulé dans le calme absolu», indiquait-il.

Toutefois, le chef de la mission d'observateurs de la Coi a relevé quelques anomalies, notamment des listes électorales mais qui n'étaient pas de nature à perturber le bon déroulement des élections.

L'ancien chef de l'Union des Comores a tenu à féliciter ainsi les malgaches qui ont fait preuve de sérénité et de responsabilité extraordinaire. «Nous espérons que les autorités malgaches vont prendre en compte nos recommandations sur ces quelques problèmes pour que le second tour, en décembre, se déroule dans le même climat et Madagascar retrouve la paix et la stabilité», tel est le souhait de l'ancien président Azali Assoumani.

«Nous avons constaté que nos voisins, les Malgaches, ont beaucoup apprécié l'implication de la Coi, qui a ouvert un bureau de liaison à Madagascar depuis avril 2013 pour suivre le processus, mais ils ont surtout apprécié la composition de la délégation comorienne et ils comptent beaucoup sur la Coi et, en particulier, les Comores pour qu'on leur appuie au second tour de telle sorte que ce processus arrive à son terme et le pays retrouvent la place qui est le sien dans le concert des nations», dixit le chef des observateurs.

Azali Assoumani a tenu à remercier les autorités malgaches pour l'accueil qui leur a été réservé, l'ambassade des Comores à Madagascar mais aussi et surtout le président Ikililou pour leur avoir choisi comme observateurs et lui a félicité du fait que «notre pays a été choisi pour présider la mission de la Commission de l'océan Indien car c'est un honneur pour le pays». Sur ce, le président Azali Assoumani a soutenu que «ce n'est pas par hasard, mais c'est grâce au climat de paix, de stabilité et de démocratie qui règne aux Comores, qui a fait que nous soyons choisis pour présider cette mission des observateurs de la Coi pour les élections Malgache».

Abouhariat Saïd Abdallah

"C’est un moment historique"

25 octobre 2013



Parmi les 5000 observateurs nationaux et 800 observateurs internationaux, quatre d’entre eux sont Réunionnais. Actuellement à Madagascar, Yvan Combeau affirme que "le moment est historique".

Pour contrôler le bon déroulement des opérations de vote, pas moins de 5000 observateurs nationaux sont sur le terrain et on compte également 800 observateurs internationaux Parmi eux seize observateurs issus de la région Océan Indien dont quatre Réunionnais ont été sollicités.
- Yvan Combeau
- Jean-Raymond Mondon ;
- Justine Edmond,
- Guy Dupont.

Interrogé ce vendredi 25 octobre à Madagascar, Yvan Combeau - observateur de l’élection présidentielle malgache -, souligne que ce scrutin est *"un moment historique, inédit. (...) C’est observé internationalement, il y a une mobilisation de l’Union Européenne, de la SADC, de la Commission de l’Océan Indien... Madagascar est au centre de tous les regard. De ce point de vue, c’est la place de la Grande Ile, le sérieux et la crédibilité des résultats qui sont en jeu".*
"C’est une campagne extrêmement ouverte" souligne les observateurs issue de la région Océan indien.
"Il n’y a pas d’affrontement visible et la population a l’air de suivre l’élection avec beaucoup d’entrain et dans le calme. Par ailleurs, le grand nombre de candidatures est un peu perturbant pour un certain nombre d’électeurs qui disent ne pas savoir pour qui voter car il y a trop de candidats".
Une chose est sûre ; cette élection présidentielle revêt une importance capitale pour l’économie de la Grande Île. Ce scrutin est suivi par des millions d’électeurs malgaches.**CC**

http://www.linfo.re/563215-C-est-un-moment-historique

L'express dimanche du 27/10/2013



Périscope

l'express dimanche n°18511 | 27 octobre 2013 > Page 19

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE À MADAGASCAR

Bilan mitigé pour le 1er tour

Les Malgaches ont plutôt réussi l'épreuve du 1er tour de l'élection présidentielle qui s'est tenu vendredi. Cela malgré des incidents dans certains districts et la mort d'un chef de district dans un bureau de vote du sud de l'île. Témoignages d'observateurs mauriciens sur place.

«Les Malgaches viennent de sortir d'une campagne électorale intense et spectaculaire. Nous avons pu constater que les principaux candidats ont réussi à mobiliser de très grosses foules, tant en ville qu'à la campagne», fait ainsi ressortir Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), qui est à la tête d'une importante délégation de personnalités pour témoigner de l'efficacité du système électoral, entre autres.

Les Malgaches étaient appelés à choisir leurs représentants au second tour de l'élection présidentielle, prévu pour décembre. Plus d'une trentaine de candidats ont brigué les suffrages des électeurs. Pour la plupart, ils représentent deux sensibilités incarnées par les anciens présidents que sont Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana.

Tôt vendredi matin, à 6 heures locales, les Malgaches, au nombre de 7,8 millions d'électeurs inscrits, ont commencé à se rendre aux bureaux de vote, reprenant une pratique démocratique qui est compromise depuis 2009. Année durant laquelle Marc Ravalomanana était renversé en tant que président. Présents en tant qu'observateurs et à titre de représentants d'organisations régionales, des Mauriciens se trouvaient dans la Grande île pour suivre cette élection.

Les premiers constats sont mitigés. Même si l'espoir est permis en termes de pratiques démocratiques. *«Cette élection emprunte des mêmes pratiques qu'on enregistre dans d'autres pays»*, explique l'ancien président de la République de Maurice Cassam Uteem. Ce dernier dirigeait une délégation d'observateurs, représentant quelque 30 pays africains, pour le compte de l'*Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa* (EISA).

Ce dernier confie que l'EISA a déployé plusieurs équipes à travers le pays. *« Il y a beaucoup de coopération entre les différentes équipes d'observateurs. Il y a même eu un candidat qui a affirmé qu'il y a plus de 600 observateurs, dont ceux de l'Union africaine, de la Francophonie, de la SADC, de l'Union européenne… Il semblerait que la communauté internationale porte un intérêt particulier pour cette élection »*, explique Cassam Uteem. Il maintient, à ce chapitre, que l'atmosphère était détendue pour cette élection sauf les quelques incidents enregistrés. *« Les Malgaches ne sont pas exubérants »*, soutient-il à cet effet.

Atmosphère plutôt bon enfant chez les candidats également. Tous les candidats ont eu accès aux médias et notamment aux médias publics pour présenter leur projet, précise en ce sens Jean Claude de l'Estrac. Il pense également que le grand nombre de candidats à la fois pour ce 1er tour de la présidentielle et pour les législatives, prévues en décembre, semblent indiquer que les principaux chefs politiques font confiance au processus. *« Et pour la première fois à Madagascar personne ne se hasarde à pronostiquer un vainqueur »*, souligne-t-il à ce chapitre.

Cela dit, les Malgaches vivent cette expérience avec certaines appréhensions. Il y a, certes, un sentiment de soulagement mais aussi du scepticisme, voire du cynisme. *« Ils ont été si souvent déçus. Mais les dispositifs mis en place par la Commission électorale indépendante pour la transition devraient les rassurer. Il n'y a pas d'élections parfaites et, en la circonstance, il était difficile de faire mieux. Il y aura bien sûr quelques imperfections, des lacunes mais elles ne devraient pas être de nature à mettre en cause la fiabilité de tout le système »*, prévoit Jean Claude de l'Estrac.

Dans les faits, un immense chantier, comme en témoigne ce dernier, s'ouvre aux citoyens malgaches. C'est celui de la crédibilisation de leurs institutions. Il reste donc du chemin à parcourir. En décembre prochain, on aura une meilleure idée des progrès réalisés surtout avec l'organisation en simultanée des élections législatives et du second tour de la présidentielle.

■ Nazim Esoof

CC

L'express dimanche 27/10/2013



Sans transition

Le Myanmar est un pays encore vierge en matière de télécommunications. Après une étude, le cabinet Deloitte note qu'une augmentation de 10% de la pénétration du téléphone mobile dans ce pays augmenterait sa productivité totale de 4,2%. Sans doute faudrait-il que des spécialistes disposant d'outils de mesure aussi précis établissent la corrélation entre les croissances malgache et mauricienne. Exprimée aussi à travers une évaluation du manque à gagner causé à l'économie mauricienne par la dégradation, ces quatre dernières années, de l'appareil productif malgache.

En ce vendredi, jour d'élection présidentielle à Madagascar, sans doute doit-on encore se convaincre de remettre sur le métier de l'intégration régionale l'ouvrage du décollage malgache. Certains pourraient être découragés et c'est là que des chiffres démontrant l'interdépendance de nos économies pourraient être utiles. Outre le riz, le maïs, les oignons et les légumineuses au cœur du projet de sécurité alimentaire régionale que promeut la Commission de l'océan Indien, avec des zones de production dans le Menabe, la région de Sofia et le Vakinankaratra, il y a déjà les produits de la mer que nous importons de Madagascar. Viande de zébu et d'agneau, foie gras et sous-produits de la filière canard, entre autres, sont encore des achats de qualité que nous pourrions trouver à Madagascar plutôt qu'en Nouvelle-Zélande et en Tasmanie.

L'identité du gagnant du scrutin présidentiel ne changera pas grand-chose aux réponses attendues du pays en matière de sortie de crise : résilience, courage, ténacité. Serons-nous à leurs côtés ? De ces vertus.

Le Défi QUOTIDIEN

Présidentielles à Madagascar

La COI satisfaite

28 October 2013

20 observateurs des États membres avaient été déployés par la Commission de l'Océan Indien (COI) dans les 220 bureaux de vote à Madagascar. La COI se réjouit du bon déroulement de ce premier tour de l'élection présidentielle qui s'est tenue vendredi dernier dans la Grande île. La COI est amplement satisfaite du bon déroulement des présidentielles à Madagascar, dans la transparence et dans un climat apaisé. Le secrétaire de la COI, Jean-Claude de l'Estrac, était à Madagascar. Il a déclaré que « nous n'avons jamais douté de la capacité de la

Commission électorale indépendante nationale de transition à honorer avec rigueur son mandat. Et surtout, nous avons continué à faire confiance aux institutions de Madagascar, même si nous sommes parfaitement conscients que les prochains dirigeants du pays auront le redoutable défi de renforcer et de re-crédibiliser ses institutions". **CC**
A.M.

http://www.defimedia.info/defi-quotidien.html

MADAGATE.com

Madagascar post-élection du 25 octobre 2013: communiqué de la MOE-COI

27 OCTOBRE 2013



COMMUNIQUE DE PRESSE

De la Mission d'Observation de la COI

Dimanche 27 Octobre 2013 à l'Hôtel IBIS – Antananarivo - Madagascar

La Commission de l'océan Indien a déployé 20 observateurs des Etats membres dans 220 bureaux de vote à Antananarivo et sa périphérie.

A l'issue du scrutin, la mission d'observation de la Commission de l'océan Indien (COI) se félicite du bon déroulement du premier tour de l'élection présidentielle à Madagascar tenue le vendredi 25 Octobre 2013. Elle salue le comportement exemplaire des électeurs malgaches qui ont exercé leur droit civique dans le calme, la discipline et la dignité.

Elle rend hommage à la Commission électorale nationale indépendante de la Transition (CENI T) pour son professionnalisme et sa rigueur dans la mise en place des conditions nécessaires au bon déroulement du processus électoral.

La mission d'observation note que les élections se sont déroulées dans la transparence et dans un climat apaisé. Elles considèrent que les

manquements notés ne sont nullement de nature à compromettre la pleine crédibilité de l'exercice.

Depuis le début de la crise malgache, la COI a participé aux réunions organisées par la communauté internationale. Les médiations internationales mandatés par l'Union Africaine et le travail mené en parallèle par les présidents successifs de la COI et par son Secrétaire général aboutissent le 17 septembre 2011 à la signature de la feuille de route de sortie de crise.



Dans le cadre de son appui pour renforcer les mesures et actions d'accompagnement au processus électoral de sortie de crise, la COI a procédé à l'ouverture le 22 mars 2013 du bureau de liaison à Madagascar dirigé par l'Ambassadeur Claude Morel des Seychelles. Le Secrétaire général de la COI a procédé à la signature de Convention de financement avec la Coordinatrice du Système des Nations Unies à Madagascar pour le projet d'appui au Cycle électoral à Madagascar PACEM pour un montant d' 1 million de dollars. Cette contribution financière provient des dons de notre partenaire l'Australie et de nos pays membres Comores, France - Réunion, Maurice, Seychelles.

La COI rappelle quelle n'a jamais mis en cause la participation de Madagascar dans ses activités et a toujours soutenu le peuple malgache dans cette période de crise.

Dans cette perspective, la COI a participé activement aux efforts de la communauté internationale. Elle se félicite notamment que la pertinence d'un certain nombre de ses propositions au sein du Groupe international de contact (GIC) aient retenu l'attention de la communauté internationale.

La COI remercie les efforts de l'ensemble de la communauté internationale et notamment la médiation de la SADC pour leur contribution significative à la sortie de crise.

Recevant le rapport des observateurs, le Secrétaire général de la COI, Jean- Claude de l'Estrac présent à Madagascar a déclaré :

« Nous n'avons jamais douté de la capacité de la Commission électorale indépendante nationale de transition à honorer avec rigueur son mandat. Et surtout nous avons continué à faire confiance aux institutions de Madagascar, même si nous sommes parfaitement conscient que les

prochains dirigeants du pays auront le redoutable défi de renforcer et de recrédibiliser ses institutions ».

Le rapport final de la mission d'observation de la COI sera rendu public le lundi 4 novembre 2013 **CC**

http://www.madagate.com/editorial/communique/3624-madagascar-post-election-du-25-octobre-2013-communique-de-la-moe-coi.html

Présidentielle malgache : La COI salue le "comportement exemplaire" des électeurs malgaches

28 Octobre 2013

La Commission de l'Océan Indien (COI), s'est félicité de la bonne tenue globale du premier tour de la présidentielle malgache, qui a eu lieu vendredi. L'institution a salué le "comportement exemplaire" des électeurs malgaches qui ont exercé leur droit civique dans le calme et a rendu hommage à la Commission électorale nationale indépendante de la Transition (CENIT) pour le rôle bénéfique qu'elle a joué lors de ce processus électoral. Voici le communiqué de la COI :



"La mission d'observation note que les élections se sont déroulées dans la transparence et dans un climat apaisé. Elles considèrent que les manquements notés ne sont nullement de nature à compromettre la pleine crédibilité de l'exercice.

Depuis le début de la crise malgache, la COI a participé aux réunions organisées par la communauté internationale. Les médiations internationales mandatés par l'Union Africaine et le travail mené en parallèle par les présidents successifs de la COI et par son Secrétaire général aboutissent le 17 septembre 2011 à la signature de la feuille de route de sortie de crise.

Dans le cadre de son appui pour renforcer les mesures et actions d'accompagnement au processus électoral de sortie de crise, la COI a procédé à l'ouverture le 22 mars 2013 du bureau de liaison à Madagascar dirigé par l'Ambassadeur Claude Morel des Seychelles. Le Secrétaire général de la COI a procédé à la signature de Convention de financement avec la Coordinatrice du Système des Nations Unies à Madagascar pour le projet d'appui au Cycle électoral à Madagascar PACEM pour un montant d' 1 million de dollars.

Cette contribution financière provient des dons de notre partenaire l'Australie et de nos pays membres Comores, France -Réunion, Maurice, Seychelles.

La COI rappelle quelle n'a jamais mis en cause la participation de Madagascar dans ses activités et a toujours soutenu le peuple malgache dans cette période de crise.

Dans cette perspective, la COI a participé activement aux efforts de la communauté internationale. Elle se félicite notamment que la pertinence d'un certain nombre de ses propositions au sein du Groupe international de contact (GIC) aient retenu l'attention de la communauté internationale. La COI remercie les efforts de l'ensemble de la communauté internationale et notamment la médiation de la SADC pour leur contribution significative à la sortie de crise.

Recevant le rapport des observateurs, le Secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac présent à Madagascar a déclaré : 'Nous n'avons jamais douté de la capacité de la Commission électorale indépendante nationale de transition à honorer avec rigueur son mandat. Et surtout nous avons continué à faire confiance aux institutions de Madagascar, même si nous sommes parfaitement conscient que les prochains dirigeants du pays auront le redoutable défi de renforcer et de recrédibiliser ses institutions'.

Le rapport final de la mission d'observation de la COI sera rendu public le lundi 4 novembre 2013." **CC**

http://www.zinfos974.com/Presidentielle-malgache-La-COI-salue-le-comportement-exemplaire-des-electeurs-malgaches_a63452.html

L'Express DE MADAGASCAR
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET D'ANALYSE

ÉLECTION PRESIDENTIELLE

Scrutin validé par les observateurs



La SADC est globalement satisfaite

Les missions d'observation ont approuvé le déroulement de l'élection. Les lacunes observées ne suffisent pas à remettre en cause le processus électoral.

28 octobre 2013

Pas de fausse note. Toutes les missions d'observation électorale se sont relayées pour présenter leur conclusion préliminaire quarante-huit heures après le scrutin présidentiel du 25 octobre. Il s'agit de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), de l'Union européenne (UE), de la Commission de l'océan Indien (COI), de l'Organisation de la francophonie (OIF), de l'Union africaine et du Forum des commissions électorales des pays membres de la SADC (ECF SADC). Chacune d'elles a décidé d'organiser sa propre cérémonie de présentation, mais d'une manière générale, les constats étaient unanimes, même si les manières de les formuler étaient différentes. Des lacunes ont bien été observées durant ce scrutin présidentiel, mais elles ne sont pas suffisantes pour remettre en cause la validité des résultats.

« En dépit des préoccupations pertinentes soulevées par certains acteurs, elles ne sont pas d'ampleur à influer sur l'ensemble du processus électoral. La SEOM conclut donc que les élections à Madagascar ont été pacifiques, libres, justes et transparentes et reflètent la volonté du peuple », a déclaré Netumbo Nandi-Ndaitwah, ministre namibien des Affaires étrangères et chef de la mission d'observation d'élection de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SEOM). Son regard s'est même déjà tourné plus loin en déclarant « qu'il a hâte que Madagascar retrouve sa place au sein de la grande famille de la SADC ».

Trois millions d'électeurs

Même si elle s'inscrit dans la même ligne que celle de la SADC, la déclaration de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE) a utilisé des mots qui, à l'évidence, sont moins enthousiastes que celle de l'organisation régionale. Elle a simplement conclu « que, malgré certaines difficultés organisationnelles, le vote s'est bien passé ». Elle a également félicité le peuple malgache car l'élection s'est déroulée dans le calme et a salué les efforts de transparence des opérations électorales.

La COI, qui a dépêché une vingtaine d'observateurs, de son côté, a félicité

le professionnalisme de la Cenit et livré une appréciation très positive sur la tenue de cette élection. Dans sa conférence de presse, Jean Claude de l'Estrac, son secrétaire général, a même reconnu « qu'il n'est nullement surpris par le déroulement du scrutin ».
« Nous sommes voisins et nous avons peut-être une meilleure appréciation de la situation qui nous permet de comprendre plus rapidement les choses », a-t-il déclaré.
Évidemment, toutes les conclusions préliminaires ont soulevé le problème de la liste électorale. « En dépit de la révision systématique du fichier, l'ensemble de l'électorat potentiel n'a pas été enregistré », a fait remarquer l'Union européenne qui a fait référence en même temps au dernier recensement
général de la population en 1993, permettant d'estimer le nombre de majeurs à 10,5 millions à l'heure actuelle. Trois millions de personnes ne seraient-elles donc pas inscrites sur la liste électorale à l'heure actuelle
Les conclusions de toutes les missions d'observation électorale restent préliminaires. Elles devront livrer leurs conclusions définitives après le traitement d'éventuels contentieux et après la proclamation définitive des résultats. **CC**

Mahefa Rakotomalala
http://www.lexpressmada.com/election-presidentielle-madagascar/47722-scrutin-valide-par-les-observateurs.html

L'Express DE MADAGASCAR
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET D'ANALYSE

OBSERVATEURS JAPONAIS

« Un scrutin apaisé et serein »

28 octobre 2013

Un rapport positif. Hormis les entités internationales telles que l'Union européenne, l'Union africaine, la Communauté des Etats d'Afrique australe, l'Organisation internationale de la Francophonie et la Commission de l'océan Indien, quelques ambassades étrangères à Antananarivo ont également dépêché des observateurs.
Parmi eux, quinze Japonais, dont douze issus du personnel de leur ambassade, ont été mandatés dans les régions Analamanga, Vakinankaratra et Itasy.
Dirigée par Takanari Kakuda, conseiller d'ambassade,
la mission d'observation a couvert six districts urbains et cinq ruraux, et visité quatre-vingt-et-un bureaux de vote.
Le rapport communiqué à la presse hier, ne fait état
d'aucune « irrégularité ni incident majeur ». La mission nippone n'a cependant pas omis de relever un vice dans la conception de la liste

électorale. Elle suggère « qu'une solution soit trouvée afin que les personnes omises par la liste électorale, qui remplissent les condition exigées, puissent voter aux prochaines élections de décembre ». Sa position diffère ainsi de celle des autres missions internationales**. CC**

Kolorindra Garry Fabrice Ranaivoson
http://www.lexpressmada.com/observateurs-japonais-madagascar/47720--un-scrutin-apaise-et-serein-.html

tribune.com MADAGASCAR

Déclarations préliminaires des observateurs internationaux

Félicitations et recommandations en même temps

28 octobre 2013



Les missions d'observations des élections de sortie de crise du 25 Octobre 2013 ont, tour à tour, procédé à une déclaration préliminaire sur le déroulement du scrutin présidentiel à Madagascar ce dimanche 27 octobre dans la matinée.

Toutes les missions (SADC, COI, Union Européenne, Union Africaine et OIF) ont félicité les électeurs, les organisateurs et leurs partenaires du bon déroulement du scrutin.

Elles ont toutefois relevé un certain nombre de lacunes, allant de l'établissement des listes électorales à la distribution des cartes d'électeurs. Elles ont aussi condamné de vive voix les violences enregistrées dans la partie méridionale de la Grande Ile. Les observateurs internationaux incitent de ce fait, le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour pallier à ces déficiences et redresser la situation dans les meilleurs délais en vue d'améliorer les élections à venir.

Le porte-parole de l'Institut Électoral pour une Démocratie Durable en Afrique (EISA) a quant à lui qualifié le rendez-vous du 25 Octobre 2013 comme étant l'élection présidentielle la plus attendue de l'histoire politique récente de l'île dans la mesure où ce scrutin vise à sortir Madagascar

d’une crise politique dans laquelle le pays est plongé depuis plusieurs années.

Les observateurs internationaux resteront à Madagascar jusqu’à la proclamation des résultats du premier tour ; c’est dire l’intérêt que la communauté internationale accorde à cette élection présidentielle présentée comme étant la voie idoine pour mettre fin à la crise et au retour du pays à l’ordre constitutionnel.

Parmi les recommandations faites par les observateurs internationaux, figurent principalement, la poursuite de la délivrance gratuite de carte nationale d’identité et la distribution des cartes d’électeurs. Si certaines missions d’observation souhaitent des mesures dans le sens de l’insertion des électeurs dans la liste électorale, d’autres par contre affirment que seule la liste électorale utilisée ce 25 octobre a été validée et ne peut plus être modifiée.

Les observateurs recommandent également aux différents acteurs engagés dans la sensibilisation de renforcer leurs activités sur l’ensemble du territoire, notamment dans les zones isolées.



Des missions d’observations ont émis des remarques de fond, notamment sur le nombre d’électeurs enregistrés dans la liste électorale par rapport au nombre de population majeure. « À la date de clôture des inscriptions sur les listes électorales, le 9 octobre 2013, et après suppression des doubles inscriptions, la CENI-T a annoncé un total de 7 823 305 inscrits pour participer aux scrutins présidentiel et législatifs », font-elles constater. Mais, poursuivent-elles, « le dernier recensement général de la population date de 1993 et il permet d’estimer le nombre de majeurs à 10,5 millions. Malgré la révision systématique du fichier électoral, un pourcentage non négligeable de Malgaches ne figure pas sur la liste électorale. La présentation d’une carte nationale d’identité étant une condition nécessaire pour s’inscrire sur une liste électorale, son faible taux de délivrance a une incidence directe sur l’exhaustivité des listes électorales ». La mission d’observation de l’Union européenne en tout cas a évoqué des cas d’électeurs disposant d’une carte d’électeur mais ne figurant pas sur la liste électorale. Cependant, elle ne considère pas qu’une nouvelle révision de la liste électorale soit opportune à ce stade, car elle ne serait pas conforme à la loi.

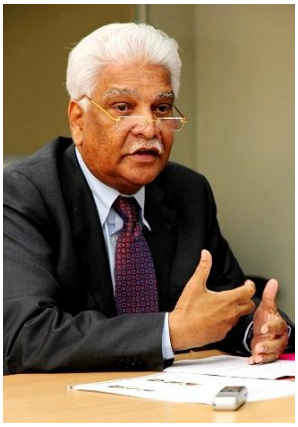
Elle a aussi été surprise par une sous-inscription des femmes et des jeunes adultes âgés de 18 à 33 ans.**CC**

http://www.madagascar-tribune.com/Felicitations-et-recommandations,19271.html

MADAGATE.com

C.O.I.: Jean Claude de l'Estrac et l'actualité de cette fin octobre 2013

30 OCTOBRE 2013



Le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien, Jean Claude de l'Estrac (photo ci-dessus), a tenu un point presse, ce mardi 29 octobre, à Ebene, au siège de la COI afin d'évoquer l'actualité et les actions internationales en cours.

* Elections à Madagascar : retour de la mission d'observation

* Participation de la COI à une conférence mondiale sur l'Economie Bleue à Xiamen.

* Tenue du CIRC (Comité interrégional de Coordination) en novembre à la COI : réunion des pays membres, des organisations régionales* et des représentants de l'Union Européenne, sur la programmation du 11ème FED (Fonds européen de développement).

Madagascar :

La COI a dépêché une délégation d'une vingtaine d'observateurs des ses pays membres pour le premier tour des élections présidentielles malgaches, du 22 au 27 octobre.

Les conclusions de cette délégation COI et de l'ensemble des missions d'observation nationales et internationales sont unanimes : les élections ont été libres, transparentes, fiables et crédibles. Parmi ces organisations,

on compte notamment l'Union Européenne, l'Union Africaine et le système des Nations unies.

«Ce consensus, pour plusieurs centaines d'observateurs étrangers, 5 000 observateurs malgaches et pour 20 000 bureaux de vote, est un excellent signal pour la suite des élections», a expliqué Jean Claude de l'Estrac.

Le Secrétaire général de la COI insiste sur le fait que la situation malgache est extrêmement importante pour Maurice compte tenu des relations intenses, culturelles, commerciales et politiques entre les deux pays.

A noter : l'ancien président de la République de Maurice, Karl Offmann, n'a pu se rendre à Madagascar pour des raisons personnelles et s'est désisté. La COI a choisi Serge Clair, le Chef Commissaire de Rodrigues pour le remplacer.

Certes, ces élections ont aussi permis de dévoiler quelques faiblesses et interrogations. Certains électeurs n'ont pas voté parce qu'ils n'étaient pas inscrits sur les listes ou par scepticisme, parfois parce qu'ils n'avaient pas de carte d'identité. Mais ces lacunes, affirme Jean Claude de l'Estrac, *« ne sont pas de nature à remettre en question le résultat et la fiabilité du système »*.

D'autre part, à la suite de la remise des rapports des organisations, des questions ont émergé concernant la source de financement des participants dont certains ont bénéficié d'importants moyens. Cependant la loi malgache ne plafonne pas le budget d'une campagne, aussi l'interrogation ne porte pas sur l'aspect légal, mais plutôt sur l'égalité des chances dans la course électorale.

Enfin, il est important de noter que le dépouillement des votes (environ 1/3 des bulletins à ce jour) ne souffre actuellement d'aucun retard, contrairement à certaines affirmations. La loi électorale prévoit en effet une dizaine de jours pour cette opération de grande envergure qui doit aboutir à la proclamation.

Autre signe d'apaisement : le président de la Haute autorité de transition malgache, Andry Rajoelina a demandé aux électeurs de respecter la décision des urnes.

Economie Bleue : World Ocean Week à Xiamen (Chine)

La Commission de l'océan Indien participera à une conférence mondiale du 8 au 14 novembre 2013. La COI, représentée par son Secrétaire général, Jean Claude de l'Estrac, a été invitée à s'exprimer sur l'Economie Bleue dans le contexte de la mondialisation et à présenter le rôle de la région océan Indien.

Le Secrétaire général profitera de son séjour en République populaire de Chine pour se rendre à Beijing et poursuivre les négociations sur le

transport maritime et l'éventuelle création d'une compagnie de cabotage dans la région indianocéanique.

Une délégation de COSCO, compagnie chinoise menée par son Vice-président exécutif, s'était rendue au siège de la COI en juin dernier et avait montré un vif intérêt dans ce projet. Il s'agit d'une des plus importantes compagnies de transport maritime mondiales. La COI est à présent en mesure d'apporter des éléments supplémentaires ainsi qu'un rapport d'étude. Cependant, le dialogue ne se limitera pas à cette unique compagnie et d'autres opérateurs seront consultés, avec l'aval de nos pays membres.

Cette visite en Chine est aussi l'occasion d'entretenir les excellentes relations qui existent entre le gouvernement chinois et la COI. La Chine apporte son appui au niveau du renforcement des capacités du Secrétariat général de la COI et cette dernière souhaite pérenniser cette relation afin d'obtenir une meilleur prévisibilité de ce soutien.

Après la connectivité maritime, la connectivité numérique pourrait être un sujet de dialogue productif. La Chine fait en effet partie des Brics, un groupe de pays émergeants : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

Ce groupe a annoncé un important projet qui nous intéresse de près : l'installation d'un câble de 34 000 Km de long pour relier l'ensemble des pays Brics, ce qui représente pour l'Indianocéanie, et compte tenu de son retard global en la matière, une immense opportunité en termes de connexion au très haut débit.

Maurice, réunion du CIRC pour le 11e Fonds européen de développement (FED) :

Du 11 au 15 novembre, la COI reçoit à Ebene les Secrétaires généraux des organisations régionales*, les hauts officiels des pays d'Afrique subsaharienne, orientale et australe et de l'océan Indien et les représentants de la Commission européenne pour la prochaine réunion du Comité interrégional de coordination (CIRC). Cette réunion fait suite aux négociations de Bruxelles, en septembre, sur la formulation du prochain Fonds européen de développement (FED).

Pour rappel, depuis l'accord de Cotonou, en 2000, l'Europe accorde des fonds considérables aux pays ACP et aux organisations régionales et sous régionales à travers le Fonds européen de développement. Le 11eme FED prend effet en 2014 et s'achève en 2020.

Les questions de la prochaine réunion du CIRC porteront sur l'architecture de ce fonds: le regroupement des organisations régionales, les principes d'allocation, collectivement et spécifiquement…

Il s'agit de négociations complexes desquelles doit naître une cohérence entre les priorités d'appui à l'intégration économique régionale des pays, celles des organisations et celles susceptibles d'appui de l'Union européenne.

Ce nouveau volet mauricien permettra de voir la participation de l'ensemble des pays et des représentants des organisations régionales, tous membres du CIRC, qui devront s'entendre sur une stratégie commune vis à vis de l'Union européenne.

Cette conférence, qui précède la réunion ministérielle du mois de décembre, est importante pour les organisations régionale et particulièrement pour la COI dont l'Union européenne est le principal partenaire : plus de 110 millions d'Euros sous le 10ème FED, soit 70% des fonds de la COI.

**Les organisations membres du CIRC* :

COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa); COI (Commission de l'océan Indien); EAC (East African Community); IGAD (Intergovernmental Authority on Development; SADEC (Southern African Development Community). **CC**

http://www.madagate.com/madagascar-informations-politiques-malagasy-photos-madagascar/a-la-une-de-madagascar/madagate-video-et-affiche/3632-coi-jean-claude-de-lestrac-et-lactualite-de-cette-fin-octobre-2013.html

MINORITY VOICE
Stand Up & Be Counted

Elections à Madagascar : retour de la mission d'observation

30/10/2013

Elections à Madagascar : retour de la mission d'observation

Participation de la COI à une conférence mondiale sur l'Economie Bleue à Xiamen. Le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien, Jean Claude de l'Estrac, a tenu un point presse, ce mardi 29 octobre, à Ebene, au siège de la COI afin d'évoquer l'actualité et les actions internationales en cours. Tenue du CIRC (Comité interrégional de Coordination) en novembre à la COI : réunion des pays membres, des organisations régionales* et des représentants de l'Union Européenne, sur la programmation du 11ème FED (Fonds européen de développement).

Madagascar :
La COI a dépêché une délégation d'une vingtaine d'observateurs des ses

pays membres pour le premier tour des élections présidentielles malgaches, du 22 au 27 octobre. Les conclusions de cette délégation COI et de l'ensemble des missions d'observation nationales et internationales sont unanimes : les élections ont été libres, transparentes, fiables et crédibles. Parmi ces organisations, on compte notamment l'Union Européenne, l'Union Africaine et le système des Nations unies.

« Ce consensus, pour plusieurs centaines d'observateurs étrangers, 5 000 observateurs malgaches et pour 20 000 bureaux de vote, est un excellent signal pour la suite des élections », explique Jean Claude de l'Estrac.
Le Secrétaire général de la COI insiste sur le fait que la situation malgache est extrêmement importante pour Maurice compte tenu des relations intenses, culturelles, commerciales et politiques entre les deux pays.
A noter : l'ancien président de la République de Maurice, Karl Offmann, n'a pu se rendre à Madagascar pour des raisons personnelles et s'est désisté. La COI a choisi Serge Clair, le Chef Commissaire de Rodrigues pour le remplacer.

Certes, ces élections ont aussi permis de dévoiler quelques faiblesses et interrogations. Certains électeurs n'ont pas voté parce qu'ils n'étaient pas inscrits sur les listes ou par scepticisme, parfois parce qu'ils n'avaient pas de carte d'identité. Mais ces lacunes, affirme Jean Claude de l'Estrac, « ne sont pas de nature à remettre en question le résultat et la fiabilité du système ».

D'autre part, à la suite de la remise des rapports des organisations, des questions ont émergé concernant la source de financement des participants dont certains ont bénéficié d'importants moyens. Cependant la loi malgache ne plafonne pas le budget d'une campagne, aussi l'interrogation ne porte pas sur l'aspect légal, mais plutôt sur l'égalité des chances dans la course électorale.

Enfin, il est important de noter que le dépouillement des votes (environ 1/3 des bulletins à ce jour) ne souffre actuellement d'aucun retard, contrairement à certaines affirmations. La loi électorale prévoit en effet une dizaine de jours pour cette opération de grande envergure qui doit aboutir à la proclamation.

Autre signe d'apaisement : le président de la Haute autorité de transition malgache, Andry Rajoelina a demandé aux électeurs de respecter la décision des urnes.

Economie Bleue : World Ocean Week à Xiamen (Chine)
La Commission de l'océan Indien participe à une conférence mondiale du 8 au 14 novembre. La COI, représentée par son Secrétaire général, Jean Claude de l'Estrac, a été invitée à s'exprimer sur l'Economie Bleue dans le contexte de la mondialisation et à présenter le rôle de la région océan Indien. www.oceanweek.org

Le Secrétaire général profitera de son séjour en République populaire de Chine pour se rendre à Beijing et poursuivre les négociations sur le transport maritime et l'éventuelle création d'une compagnie de cabotage dans la région indianocéanique.

Une délégation de COSCO, compagnie chinoise menée par son Vice-président exécutif, s'était rendue au siège de la COI en juin dernier et avait montré un vif intérêt dans ce projet. Il s'agit d'une des plus importantes compagnies de transport maritime mondiales. La COI est à présent en mesure d'apporter des éléments supplémentaires ainsi qu'un rapport d'étude. Cependant, le dialogue ne se limitera pas à cette unique compagnie et d'autres opérateurs seront consultés, avec l'aval de nos pays membres.

Cette visite en Chine est aussi l'occasion d'entretenir les excellentes relations qui existent entre le gouvernement chinois et la COI. La Chine apporte son appui au niveau du renforcement des capacités du Secrétariat général de la COI et cette dernière souhaite pérenniser cette relation afin d'obtenir une meilleur prévisibilité de ce soutien.
Après la connectivité maritime, la connectivité numérique pourrait être un sujet de dialogue productif. La Chine fait en effet partie des Brics, un groupe de pays émergeants : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

Ce groupe a annoncé un important projet qui nous intéresse de près : l'installation d'un câble de 34 000 Km de long pour relier l'ensemble des pays Brics, ce qui représente pour l'Indianocéanie, et compte tenu de son retard global en la matière, une immense opportunité en termes de connexion au très haut débit.

Maurice, réunion du CIRC pour le 11e Fonds européen de développement (FED) : Du 11 au 15 novembre, la COI reçoit à Ebene les Secrétaires généraux des organisations régionales*, les hauts officiels des pays d'Afrique subsaharienne, orientale et australe et de l'océan Indien et les représentants de la Commission européenne pour la prochaine réunion du Comité interrégional de coordination (CIRC). Cette réunion fait suite aux négociations de Bruxelles, en septembre, sur la formulation du prochain Fonds européen de développement (FED).

Pour rappel, depuis l'accord de Cotonou, en 2000, l'Europe accorde des fonds considérables aux pays ACP et aux organisations régionales et sous régionales à travers le Fonds européen de développement. Le 11eme FED prend effet en 2014 et s'achève en 2020. Les questions de la prochaine réunion du CIRC porteront sur l'architecture de ce fonds: le regroupement des organisations régionales, les principes d'allocation, collectivement et spécifiquement…

Il s'agit de négociations complexes desquelles doit naître une cohérence entre les priorités d'appui à l'intégration économique régionale des pays, celles des organisations et celles susceptibles d'appui de l'Union européenne.

Ce nouveau volet mauricien permettra de voir la participation de l'ensemble des pays et des représentants des organisations régionales, tous membres du CIRC, qui devront s'entendre sur une stratégie commune vis à vis de l'Union européenne.

Cette conférence, qui précède la réunion ministérielle du mois de décembre, est importante pour les organisations régionale et particulièrement pour la COI dont l'Union européenne est le principal partenaire : plus de 110 millions d'Euros sous le 10ème FED, soit 70% des fonds de la COI.**CC**

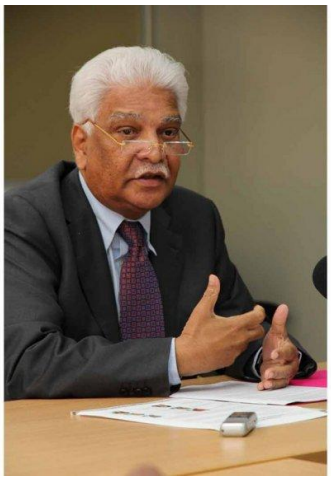
http://www.minorityvoice.info/2013/10/30/elections-a-madagascar-retour-de-la-mission-dobservation/

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

Madagascar : La COI parle d'un 1er tour « transparent, fiable et crédible »

31 octobre 2013

Le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien, Jean -Claude de l'Estrac, a tenu un point presse mardi 29 octobre à Ebene, au siège de la COI, afin d'évoquer l'actualité et les actions internationales en cours : Elections à Madagascar : retour de la mission d'observation ; Participation de la COI à une conférence mondiale sur l'Economie Bleue à Xiamen ; Tenue du CIRC (Comité interrégional de Coordination) en novembre à la COI : réunion des pays membres, des organisations régionales et des représentants de l'Union européenne, sur la programmation du 11 ème FED (Fonds européen de développement).*



Jean-Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien.

Élections à Madagascar

La COI a dépêché une délégation d'une vingtaine d'observateurs de ses pays membres pour le premier tour des élections présidentielles malgaches du 22 au 27 octobre.

Les conclusions de cette délégation COI et de l'ensemble des missions d'observation nationales et internationales sont unanimes : les élections ont été libres, transparentes, fiables et crédibles. Parmi ces organisations, on compte notamment l'Union européenne, l'Union africaine et le système des Nations unies.

« Ce consensus, pour plusieurs centaines d'observateurs étrangers, 5 .000 observateurs malgaches et pour 20.000 bureaux de vote, est un excellent signal pour la suite des élections », explique Jean-Claude de l'Estrac.

Le Secrétaire général de la COI insiste sur le fait que la situation malgache est extrêmement importante pour Maurice compte tenu des relations intenses, culturelles, commerciales et politiques entre les deux pays.

A noter que l'ancien président de la République de Maurice, Karl Offmann, n'a pu se rendre à Madagascar pour des raisons personnelles et s'est désisté. La COI a choisi Serge Clair, le Chef Commissaire de Rodrigues, pour le remplacer.

Certes, ces élections ont aussi permis de dévoiler quelques faiblesses et interrogations. Certains électeurs n'ont pas voté parce qu'ils n'étaient pas inscrits sur les listes ou par scepticisme, parfois parce qu'ils n'avaient pas de carte d'identité. Mais ces lacunes, affirme Jean-Claude de l'Estrac, *« ne sont pas de nature à remettre en question le résultat et la fiabilité du système ».*

D'autre part, à la suite de la remise des rapports des organisations, des questions ont émergé concernant la source de financement des participants dont certains ont bénéficié d'importants moyens. Cependant, la loi malgache ne plafonne pas le budget d'une campagne, aussi l'interrogation ne porte pas sur l'aspect légal, mais plutôt sur l'égalité des chances dans la course électorale.

Enfin, il est important de noter que le dépouillement des votes (environ 1/3 des bulletins à ce jour) ne souffre actuellement d'aucun retard,

contrairement à certaines affirmations. La loi électorale prévoit en effet une dizaine de jours pour cette opération de grande envergure qui doit aboutir à la proclamation.
Autre signe d'apaisement, le président de la Haute autorité de transition malgache, Andry Rajoelina, a demandé aux électeurs de respecter la décision des urnes.

L'Economie Bleue

La Commission de l'océan Indien participe à une conférence mondiale du 8 au 14 novembre. La COI, représentée par son Secrétaire général, Jean-Claude de l'Estrac, a été invitée à s'exprimer sur l'Economie Bleue dans le contexte de la mondialisation et à présenter le rôle de la région océan Indien. www.oceanweek.org
Le Secrétaire général profitera de son séjour en République populaire de Chine pour se rendre à Beijing et poursuivre les négociations sur le transport maritime et l'éventuelle création d'une compagnie de cabotage dans la région indianocéanique.
Une délégation de COSCO, compagnie chinoise menée par son Vice-président exécutif, s'était rendue au siège de la COI en juin dernier et avait montré un vif intérêt dans ce projet. Il s'agit d'une des plus importantes compagnies de transport maritime mondiales. La COI est à présent en mesure d'apporter des éléments supplémentaires ainsi qu'un rapport d'étude. Cependant, le dialogue ne se limitera pas à cette unique compagnie et d'autres opérateurs seront consultés, avec l'aval de nos pays membres.
Cette visite en Chine est aussi l'occasion d'entretenir les excellentes relations qui existent entre le gouvernement chinois et la COI. La Chine apporte son appui au niveau du renforcement des capacités du Secrétariat général de la COI et cette dernière souhaite pérenniser cette relation afin d'obtenir une meilleur prévisibilité de ce soutien.
Après la connectivité maritime, la connectivité numérique pourrait être un sujet de dialogue productif. La Chine fait en effet partie des BRICS, un groupe de pays émergeants : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.
Ce groupe a annoncé un important projet qui nous intéresse de près : l'installation d'un câble de 34.000 Km de long pour relier l'ensemble des pays BRICS, ce qui représente pour l'Indianocéanie, et compte tenu de son retard global en la matière, une immense opportunité en termes de connexion au très haut débit.

|Réunion du CIRC pour le 11ème FED

Du 11 au 15 novembre, la COI reçoit à Ebene les secrétaires généraux des organisations régionales*, les hauts officiels des pays d'Afrique subsaharienne, orientale et australe et de l'océan Indien et les représentants de la Commission européenne pour la prochaine réunion du Comité interrégional de coordination (CIRC). Cette réunion fait suite aux

négociations de Bruxelles, en septembre, sur la formulation du prochain Fonds européen de développement (FED).

Pour rappel, depuis l'accord de Cotonou, en 2000, l'Europe accorde des fonds considérables aux pays ACP et aux organisations régionales et sous-régionales à travers le Fonds européen de développement. Le 11ème FED prend effet en 2014 et s'achève en 2020.

Les questions de la prochaine réunion du CIRC porteront sur l'architecture de ce fonds : le regroupement des organisations régionales, les principes d'allocation, collectivement et spécifiquement…

Il s'agit de négociations complexes desquelles doit naître une cohérence entre les priorités d'appui à l'intégration économique régionale des pays, celles des organisations et celles susceptibles d'appui de l'Union européenne.

Ce nouveau volet mauricien permettra de voir la participation de l'ensemble des pays et des représentants des organisations régionales, tous membres du CIRC, qui devront s'entendre sur une stratégie commune vis-à-vis de l'Union européenne.

Cette conférence, qui précède la réunion ministérielle du mois de décembre, est importante pour les organisations régionale et particulièrement pour la COI dont l'Union européenne est le principal partenaire : plus de 110 millions d'euros sous le 10**ème** FED, soit 70% des fonds de la COI.

***Les organisations membres du CIRC :**

COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa) ; COI (Commission de l'océan Indien) ; EAC (East African Community) ; IGAD (Intergovernmental Authority on Development ; SADEC (Southern African Development Community).**CC**

http://www.temoignages.re/madagascar-la-coi-parle-d-un-1er-tour-transparent-fiable-et,71675.html

Présidentielle Malgache: Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI

30/10/201



Le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien, Jean Claude de l'Estrac, a tenu un point presse, ce mardi 29 octobre, à Ebene, au siège de la COI afin d'évoquer l'actualité et les actions internationales en cours. Elections à Madagascar : retour de la mission d'observation, Participation de la COI à une conférence mondiale sur l'Economie Bleue à Xiamen, Tenue du CIRC (Comité interrégional de Coordination) en novembre à la COI : réunion des pays membres, des organisations régionales* et des représentants de l'Union Européenne, sur la programmation du 11ème FED (Fonds européen de développement). Madagascar : La COI a dépêché une délégation d'une vingtaine d'observateurs des ses pays membres pour le premier tour des élections présidentielles malgaches, du 22 au 27 octobre.

Les conclusions de cette délégation COI et de l'ensemble des missions d'observation nationales et internationales sont unanimes : les élections ont été libres, transparentes, fiables et crédibles. Parmi ces organisations, on compte notamment l'Union Européenne, l'Union Africaine et le système des Nations unies.

« Ce consensus, pour plusieurs centaines d'observateurs étrangers, 5 000 observateurs malgaches et pour 20 000 bureaux de vote, est un excellent signal pour la suite des élections », explique Jean Claude de l'Estrac.

Le Secrétaire général de la COI insiste sur le fait que la situation malgache est extrêmement importante pour Maurice compte tenu des relations intenses, culturelles, commerciales et politiques entre les deux pays.

A noter : l'ancien président de la République de Maurice, Karl Offmann, n'a pu se rendre à Madagascar pour des raisons personnelles et s'est désisté. La COI a choisi Serge Clair, le Chef Commissaire de Rodrigues pour le remplacer.

Certes, ces élections ont aussi permis de dévoiler quelques faiblesses et interrogations. Certains électeurs n'ont pas voté parce qu'ils n'étaient pas inscrits sur les listes ou par scepticisme, parfois parce qu'ils n'avaient pas de carte d'identité. Mais ces lacunes, affirme Jean Claude de l'Estrac, « ne sont pas de nature à remettre en question le résultat et la fiabilité du système ».

D'autre part, à la suite de la remise des rapports des organisations, des questions ont émergé concernant la source de financement des participants dont certains ont bénéficié d'importants moyens. Cependant la loi malgache ne plafonne pas le budget d'une campagne, aussi l'interrogation ne porte pas sur l'aspect légal, mais plutôt sur l'égalité des chances dans la course électorale.

Enfin, il est important de noter que le dépouillement des votes (environ 1/3 des bulletins à ce jour) ne souffre actuellement d'aucun retard, contrairement à certaines affirmations. La loi électorale prévoit en effet une dizaine de jours pour cette opération de grande envergure qui doit aboutir à la proclamation.

Autre signe d'apaisement : le président de la Haute autorité de transition malgache, Andry Rajoelina a demandé aux électeurs de respecter la décision des urnes.

Economie Bleue : World Ocean Week à Xiamen (Chine)

La Commission de l'océan Indien participe à une conférence mondiale du 8 au 14 novembre. La COI, représentée par son Secrétaire général, Jean Claude de l'Estrac, a été invitée à s'exprimer sur l'Economie Bleue dans le contexte de la mondialisation et à présenter le rôle de la région océan Indien. (www.oceanweek.org)

Le Secrétaire général profitera de son séjour en République populaire de Chine pour se rendre à Beijing et poursuivre les négociations sur le transport maritime et l'éventuelle création d'une compagnie de cabotage dans la région indianocéanique.

Une délégation de COSCO, compagnie chinoise menée par son Vice-président exécutif, s'était rendue au siège de la COI en juin dernier et avait montré un vif intérêt dans ce projet. Il s'agit d'une des plus importantes compagnies de transport maritime mondiales. La COI est à présent en mesure d'apporter des éléments supplémentaires ainsi qu'un rapport d'étude. Cependant, le dialogue ne se limitera pas à cette unique compagnie et d'autres opérateurs seront consultés, avec l'aval de nos pays membres.

Cette visite en Chine est aussi l'occasion d'entretenir les excellentes relations qui existent entre le gouvernement chinois et la COI. La Chine apporte son appui au niveau du renforcement des capacités du Secrétariat général de la COI et cette dernière souhaite pérenniser cette relation afin d'obtenir une meilleur prévisibilité de ce soutien.

Après la connectivité maritime, la connectivité numérique pourrait être un sujet de dialogue productif. La Chine fait en effet partie des Brics, un

groupe de pays émergeants : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

Ce groupe a annoncé un important projet qui nous intéresse de près : l'installation d'un câble de 34 000 Km de long pour relier l'ensemble des pays Brics, ce qui représente pour l'Indianocéanie, et compte tenu de son retard global en la matière, une immense opportunité en termes de connexion au très haut débit.

Maurice, réunion du CIRC pour le 11e Fonds européen de développement (FED) :

Du 11 au 15 novembre, la COI reçoit à Ebene les Secrétaires généraux des organisations régionales*, les hauts officiels des pays d'Afrique subsaharienne, orientale et australe et de l'océan Indien et les représentants de la Commission européenne pour la prochaine réunion du Comité interrégional de coordination (CIRC). Cette réunion fait suite aux négociations de Bruxelles, en septembre, sur la formulation du prochain Fonds européen de développement (FED).

Pour rappel, depuis l'accord de Cotonou, en 2000, l'Europe accorde des fonds considérables aux pays ACP et aux organisations régionales et sous régionales à travers le Fonds européen de développement. Le 11e FED prend effet en 2014 et s'achève en 2020.

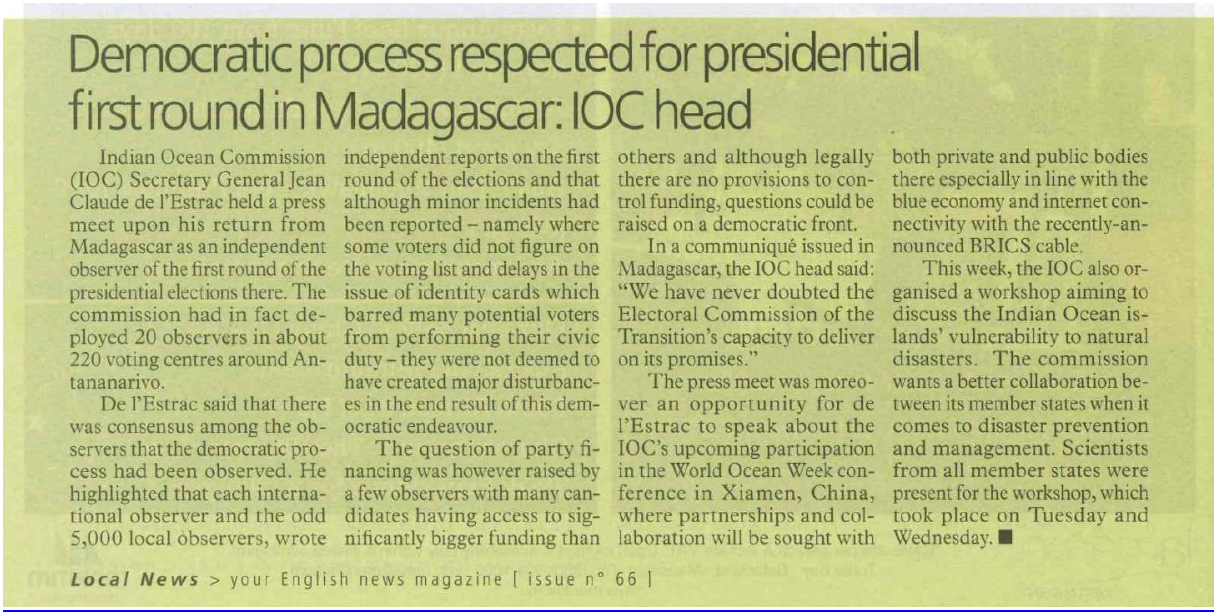
Les questions de la prochaine réunion du CIRC porteront sur l'architecture de ce fonds: le regroupement des organisations régionales, les principes d'allocation, collectivement et spécifiquement…

Il s'agit de négociations complexes desquelles doit naître une cohérence entre les priorités d'appui à l'intégration économique régionale des pays, celles des organisations et celles susceptibles d'appui de l'Union européenne.

Ce nouveau volet mauricien permettra de voir la participation de l'ensemble des pays et des représentants des organisations régionales, tous membres du CIRC, qui devront s'entendre sur une stratégie commune vis à vis de l'Union européenne.

Cette conférence, qui précède la réunion ministérielle du mois de décembre, est importante pour les organisations régionale et particulièrement pour la COI dont l'Union européenne est le principal partenaire : plus de 110 millions d'Euros sous le 10e FED, soit 70% des fonds de la COI.**CC**

http://fr.africatime.com/madagascar/articles/presidentielle-malgache-jean-claude-de-lestrac-secretaire-general-de-la-coi



Democratic process respected for presidential first round in Madagascar: IOC head

Indian Ocean Commission (IOC) Secretary General Jean Claude de l'Estrac held a press meet upon his return from Madagascar as an independent observer of the first round of the presidential elections there. The commission had in fact deployed 20 observers in about 220 voting centres around Antananarivo.

De l'Estrac said that there was consensus among the observers that the democratic process had been observed. He highlighted that each international observer and the odd 5,000 local observers, wrote independent reports on the first round of the elections and that although minor incidents had been reported – namely where some voters did not figure on the voting list and delays in the issue of identity cards which barred many potential voters from performing their civic duty – they were not deemed to have created major disturbances in the end result of this democratic endeavour.

The question of party financing was however raised by a few observers with many candidates having access to significantly bigger funding than others and although legally there are no provisions to control funding, questions could be raised on a democratic front.

In a communiqué issued in Madagascar, the IOC head said: "We have never doubted the Electoral Commission of the Transition's capacity to deliver on its promises."

The press meet was moreover an opportunity for de l'Estrac to speak about the IOC's upcoming participation in the World Ocean Week conference in Xiamen, China, where partnerships and collaboration will be sought with both private and public bodies there especially in line with the blue economy and internet connectivity with the recently-announced BRICS cable.

This week, the IOC also organised a workshop aiming to discuss the Indian Ocean islands' vulnerability to natural disasters. The commission wants a better collaboration between its member states when it comes to disaster prevention and management. Scientists from all member states were present for the workshop, which took place on Tuesday and Wednesday. ■

Local News > your English news magazine [issue n° 66]

CC

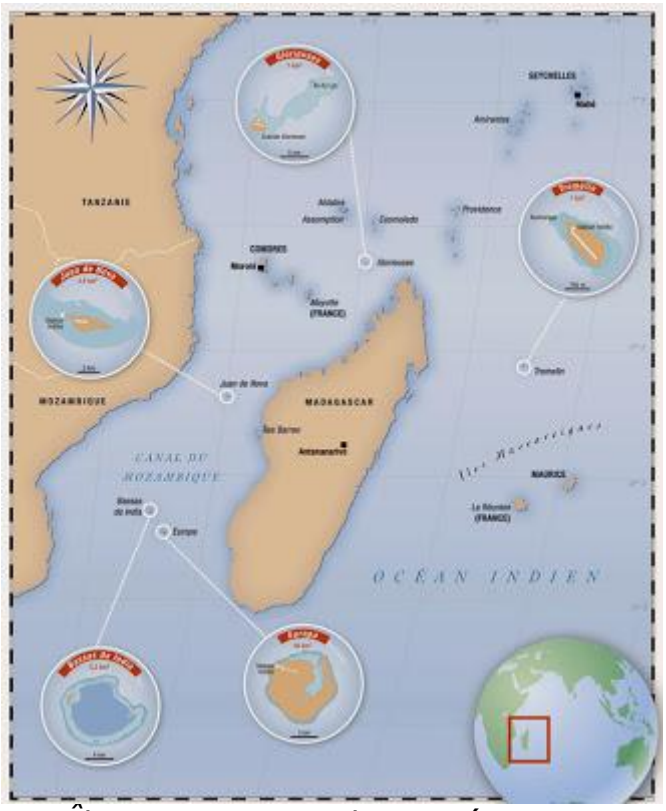
Economie

JOURNAL DE L'économie MADAGASCAR

Forum economique des Îles de l'Océan Indien 2013 : Indianocéanie, oui. Îles Eparses, à discuter pour Madagascar.

25/10/2013 par Tsirisoa Rakotondravoavy

Jean Claude De l'Estrac milite ouvertement et sans répit pour une intégration plus effective des îles de l'Océan Indien sur trois domaines clés : maritime, aérien et numérique. La logique économique de la région tient sur ces trois voies, pour que chaque île retrouve une croissance durable.



Les Îles Eparses, un dossier épineux entre Madagascar et la France

Indianocéanie, c'est le maître-mot de Jean Claude de l'Estrac dans tous ses discours pour qui veut l'entendre. Le secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien persiste sur cette voie que les îles de cette région devraient prendre pour faire face à la crise économique internationale et ses conséquences, ainsi qu'à des crises politiques comme celle qui pourrait être épiloguée à Madagascar. De l'Estrac a repris ses mêmes propos lors de la dernière rencontre sur la connectivité aérienne : "Persister sur la voie de la disparité des offres des compagnies aériennes en ordre dispersées ne mènera que vers l'échec".
Il veut à tout prix remettre le débat de l'inter-connectivité jusqu'à ce que cette dernière idée porte ses fruits pour toutes les îles. Il milite ouvertement et sans répit pour une intégration plus effective sur trois domaines clés : maritime, aérien et numérique. La logique économique de la région Océan Indien tient sur ces trois voies, pour que chaque île retrouve une croissance durable. Cette logique d'intégration régionale devrait se retrouver, a affirmé Jean Claude De l'Estrac devant 300 participants à la clôture de ce forum à l'île Maurice le 23 octobre dernier, sur tous les secteurs : transports, technologies de l'information, agriculture, tourisme ou encore l'arbitrage... D'ailleurs, pour le secteur agricole, De l'Estrac a confirmé, chiffres à l'appui, le projet de faire de Madagascar le grenier de la région : 90% des terres arables de l'Océan Indien se trouvent sur la Grande Île. Cette information, capitale pour toute la région, était mainte fois relayée l'année dernière mais sa mise en pratique est complexe du fait du nombre des paramètres qui y seront

engagés : politique, économique, culturel... Une cinquante opérateurs malgaches ont participé au FEIOI, où la Réunion, Maurice, les Seychelles, les Comores, Mayotte et même de nouvelles îles comme le Sri Lanka et les Maldives étaient présents.
En marge de ce FEIOI, il est à retenir deux événements importants qui sont intervenus dans la région. La première était l'intervention d'Hubert Védrine, ancien ministre français des Affaires Etrangères et expert en relations internationales sur Réunion 1ère appuyant l'aide de la France à la Réunion sur tous les plans, notamment économiques, mais aussi l'indépendance des pays à élire leurs dirigeants, faisant référence à la non-intervention française sur les affaires intérieurs à Madagascar. Il a évité de se prononcer sur le dossier des Îles Eparses, bloquant les relations franco-malgache.



Îles Eparses : plage déserte, végétation luxuriante et ... piste d'atterrissage.
Le candidat à l'élection présidentielle à Madagascar, Hery Rajaonarimampianina, ancien ministre des Finances et du Budget, a fait une irruption inattendue sur ce sujet épineux. Il a affirmé que s'il sera élu, il "fera tout pour récupérer ces îles malgaches du Canal de Mozambique" qui sont Bassas da India, Europa, les Iles Glorieuses et Juan de Nova, inscrites unilatéralement dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) après l'Indépendance de Madagascar en 1960. Il faut noter que ce dossier était déjà rapporté par une délégation malgache auprès de l'ONU durant la période de transition. Ces îles dont les seuls présences se résument par des occupations militaires et scientifiques françaises sont riches en poissons et surtout en ressources d'hydrocarbures. Alors pétrole ou pas pétrole ? **MCCI**

http://www.journaldeleconomie.com/2013/10/forum-economique-des-iles-de-locean_25.html

JOURNAL DE L'économie MADAGASCAR

Ports de l'Océan Indien : dure compétition entre partenaires

31 octobre 2013

L'enjeu portuaire dans la zone Océan Indien est de taille : les ateliers du monde se trouvent en Chine et en Inde, et l'océan Indien connaît une accélération rapide du trafic, si bien que les ports d'Afrique du Sud souffrent de congestion. Une opportunité pour les îles de la région, si elles parviennent à allier leurs compétences et à mettre à niveau leurs infrastructures.

par Liva Rakotondrasata



Port de Tamatave, Madagascar

Pour Philippe Murcia, qui a quitté récemment la direction du port d'Ehoala, Fort-Dauphin en laissant sa place à Patrick Guillou, les ports de la zone Océan Indien doivent jouer groupés pour mieux se positionner sur le marché. Notons que les ports de la sous-région prévoient encore de gros investissements dans la création d'infrastructures pour accueillir notamment les navires et les usines de transformation de produits manufacturés, halieutiques et miniers. Et malgré l'accent mis sur la coopération entre les îles, la concurrence ne pourra que s'intensifier. Même s'ils sont partenaires, ces ports ne pourront pas se faire de cadeau car chaque part de marché arrachée aujourd'hui sera très importante dans un futur proche.

L'enjeu portuaire dans la zone COI est de taille : les ateliers du monde se trouvent en Chine et en Inde, et l'océan Indien connaît une accélération rapide du trafic, si bien que les ports d'Afrique du Sud souffrent de congestion. Une opportunité pour les îles de la région, si elles parviennent à allier leurs compétences et à mettre à niveau leurs infrastructures : moderniser les capacités portuaires, s'adapter à la conteneurisation et prendre le train du transbordement.

Il s'agit aussi de s'organiser pour mieux exploiter les ressources. Le territoire maritime des six îles de la zone atteint 5,6 millions de km2. Sur les 10 millions de tonnes de poissons pêchés sur cette zone, uniquement 228.500 le sont par des flottilles de ces îles par manque de moyens consacrés. Notons que la création de l'Association des Ports des Îles de l'Océan Indien a pour but de développer les complémentarités et éviter une bataille commerciale acharnée entre les ports.

http://www.journaldeleconomie.com/2013/10/ports-de-locean-indien-dure-competition.html

La Coi invitée à la conférence mondiale sur l'Economie bleue

Les Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien a tenu un point de presse, mardi 29 octobre au siège de la Coi à Ebène, au cours duquel il a abordé l'actualité et les actions internationales en cours. Jean Claude de l'Estrac a fait état de la mission d'observation de l'organisation sous régionale aux élections malgaches, la participation de la Coi à une conférence mondiale sur l'Economie bleue à Xiamen, et évoqué la tenue du comité interrégional de coordination (Circ) en novembre, réunissant des pays membres de la Coi, des organisations régionales et des représentants de l'Union européenne, sur la programmation du 11ème Fonds européen de développement (Fed).

Le Secrétaire de la Coi a rappelé, au sujet des élections malgaches, que l'organisation a dépêché une délégation d'une vingtaine d'observateurs de ses pays membres, du 22 au 27 octobre, pour le premier tour des élections présidentielles. Les conclusions de cette délégation et de l'ensemble des missions d'observation nationales et internationales sont unanimes : les élections ont été libres, transparentes, fiables et crédibles.

Selon Jean Claude de l'Estrac, rapporté par une note d'information du service de communication de la Coi, «*ce consensus, pour plusieurs centaines d'observateurs étrangers, 5.000 observateurs malgaches et pour 20.000 bureaux de vote, est un excellent signal pour la suite des élections*».

L'autre point abordé par le Secrétaire de la Coi, sa participation, du 8 au 14 novembre, à la conférence mondiale sur l'Economie bleue à Xiamen en Chine. Jean Claude de l'Estrac a révélé qu'il est invité à s'exprimer sur cette économie dans le contexte de la mondialisation et à présenter le rôle de la région océan Indien. Il a indiqué qu'il profitera également de ce déplacement en Chine pour se rendre à Beijing, poursuivre les négociations sur le transport maritime et l'éventuelle création d'une compagnie de cabotage dans la région indianocéanique. Un des projets qui lui tient à cœur.

Le Secrétaire général de la Coi s'est livré, enfin à la presse, sur la tenue très prochainement à Maurice, plus précisément au siège de la Coi, de la réunion du Circ pour le 11ème Fed. En effet, la Coi recevra à Ebène, du 11 au 15 novembre, les secrétaires généraux des organisations régionales membres (Comesa, Coi, Eac ou *East African Community,* Igad, Sadec), les hauts officiels des pays d'Afrique subsaharienne, orientale et australe et de l'océan Indien et les représentants de la Commission européenne pour la réunion du Comité interrégional de coordination. Cette réunion fait suite aux négociations de Bruxelles, en septembre, sur la formulation du prochain Fonds européen de développement (Fed).

Pour rappel, depuis l'accord de Cotonou, en 2000, l'Europe accorde des fonds considérables aux pays Acp et aux organisations régionales et sous régionales à travers le Fonds européen de développement. Le 11eme FED prend effet en 2014 et s'achève en 2020.

Les questions de cette prochaine réunion porteront sur l'architecture de ce fonds: le regroupement des organisations régionales, les principes d'allocation, collectivement et spécifiquement…

Rassemblés par Msa

Consulter notre site www.alwatwan.net

Droit d'inscription à l'Udc
Plus de 6.000 étudiants menacés d'expulsion!

A compter de demain, samedi 2 novembre, les étudiants de l'Université des Comores qui n'auront pas payé leurs droits d'inscription ne seront pas considérés comme tels au courant de l'année universitaire 2013-2014. Une note a été affichée dans les sites de l'Udc pour interpeler ceux qui n'auraient pas encore honoré leurs frais d'inscription. Cette mesure concernerait plus de six mille étudiants de l'Udc sur un total de sept mille. «*Mes parents n'ont pas d'argent pour payer mon droit d'inscription. Je ne sais vraiment pas comment je vais me débrouiller cette année*», a indiqué Saïd, étudiant en deuxième année de Droit.

Contacté par Al-watwan, la direction des études de l'Udc explique que cette date butoir du 2 novembre a été fixée dès la reprise des cours au mois de septembre dernier. «*Je ne crois pas que c'est un problème d'argent. D'ailleurs, les étudiants devraient normalement se rendre à la direction des études pour chercher une dérogation afin qu'ils puissent payer leurs frais d'inscription au-delà de la date limite*», soutient un responsable de ce service.

Le droit d'inscription est de 62.500 francs comoriens pour les inscrits en première et deuxième année et de 75.000 francs pour les étudiants en troisième année.

Grogne

Ce problème d'étudiants en difficulté de paiement de leurs frais d'inscriptions universitaires se pose chaque année à l'Udc. Pour l'entrepreneur et homme politique Mahamoudou Ali Mohamed (Cbe), il faut que l'Etat trouve une solution parce qu'une grande partie des étudiants ne sont pas en mesure de payer en un seul coup leurs droits inscriptions. «*Je leur proposerai d'échelonner les frais d'inscription ou encore de rallonger la date de paiement*», soutient-il, affirmant qu'il s'agit d'un problème national.

Des étudiants en Droit ont déploré pour leur part, hier jeudi dans le site universitaire de Mvuni, la lenteur de l'administration qui n'aurait toujours pas rempli leurs relevés de notes. «*Nous exigeons nous aussi que nos bulletins nous soient remis dans les dates établies par le calendrier*», s'est insurgée une étudiante en troisième année de Droit.

Face à cette situation, le secrétariat de l'Udc, sis à l'école de Santé à Moroni, tente, pour sa part de calmer le jeu : «*chaque année, il y a toujours des dérogations qui permettent aux étudiants de payer leurs inscriptions tardivement*».

Une grogne, vite maîtrisée, a été observée hier à Mvuni. Des étudiants clament que dans presque toutes les universités d'Afrique, les étudiants ont droit à une bourse d'étude pour permettre à ceux qui n'ont pas les moyens d'effectuer des études supérieures. Mais la plupart des étudiants de l'Udc vivent dans une situation financière précaire.

Toyb Ahmed

CDP

LES COMORES ASSURENT LA PRÉSIDENCE L'UNION DES CHAMBRES DE COMMERCE DE L'OCÉAN INDIEN

L'ARCHIPEL A ÉTÉ DÉSIGNÉ PAYS HÔTE DU PROCHAIN FORUM ÉCONOMIQUE DES ÎLES DE L'OCÉAN.

Les Comores assurent la présidence de l'Union des chambres de commerce de l'Océan indien (UCCOI). C'est l'une des résolutions prises le 23 octobre dernier à l'Ile Maurice par les dirigeants des Chambres de la région à l'issue de 9éme forum économique qui avait rassemblée plus de 300 opérateurs économiqueset décideurs politiques de la zone.

L'Union des Comores est appelée à organiser le 10eme forum économique prévu au mois d'octobre 2014. ''Le Président de la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de Madagascar, Monsieur Nourdine Chabani passera le relais à son homologue Comorien en février 2014, pour un mandat de deux ans'', a indiqué Fakridine Youssouf Abdoulhalik, chargé de la coopération à l'UCCIA.

Le forum économique de l'Océan indien organisé chaque année est la plus importante manifestation économique de la région. Elle permet aux hommes d'affaires de se rencontrer, promouvoir le dialogue et prendre toutes les mesures visant à renforcer l'intégration régionale. ''Plus de 500 rencontres BtoB ont été organisées et ont abouties à près de 300 déclarations d'intention de partenariats d'affaires'', indique M. Abdoulhalik qui a pris part à l'évènement. ''Les ateliers thématiques ont porté sur l'approche régionale du tourisme, la sécurité alimentaire, le commerce et la connectivité régionale : Transport aérien, Transport maritime et TIC, sur l'Arbitrage et la résolution des conflits commerciaux, sur la gestion des déchets au niveau de la région et sur l'économie bleue et la gestion des ressources marines'', a-t-il ajouté. Les dirigeants des chambres de commerce de la zone multiplient les projets et les programmes visant à lever les obstacles au développement et à l'intensification des échanges. Le transport aérien et maritime qui revient cher aux hommes d'affaires est cité comme l'un des facteurs qui bloquent la fluidité des échanges.

''La résolution interpelle les autorités publiques sur la nécessité de réduire les taxes gouvernementales, qui pèsent lourd sur les tarifs des billets d'avion, de réduire les entraves à la circulation des biens et des Hommes d'affaires, par une meilleure politique de visas et une certaine harmonisation et la transparence dans les exigences en matière de Norme/Qualité et en mesures Sanitaires et Phytosanitaires'', indique encore le chargé de la coopération . ■



Les Comores avaient organisé le 4éme forum économique en 2008, pour la première fois, sous la présidence d'Ahmed Ali Bazi. Ici, Fahmy Thabit, le président de l'Uccia-Comores à qui on passe le flambeau.

Les Comores organiseront le 10éme forum économique qui coïncide avec le 10éme anniversaire de l'Union des chambres de commerce de l'Océan indien (UCCOI).

L'AFD APPUIE L'UCCIOI À HAUTEUR DE 2, 5 MILLIONS D'EUROS.

''En marge de la manifestation, l'UCCI OI , a tenu son Assemblée Générale et son Conseil Exécutif et a rencontré l'Agence Française de Française de développement qui s'est d'ores et déjà positionnée pour appuyer cette fédération des Chambres de Commerce de l'Océan Indien dans l'exécution de sa feuille de route 2013- 2016. Des projets pré identifiés seront financés par l'AFD dès début 2014 et couvrent les domaines de la mise en réseau des chefs d'entreprises de la région, par le développement d'une plateforme internet collaborative, par le renforcement des services des Chambres de Commerce pour un meilleur appui aux entreprises, par le développement d'une la filière régionale des TICS, d'une filière régionale du Tourisme, de gestion des déchets et des métiers maritimes et la labélisation de la vanille aux Comores et à Madascar''. Il faut noter que la France a mis des fonds pour appuyer les travaux d'expertise de mise en place de la plateforme de règlements de litiges commerciaux dans l'Océan indien. Une cour d'arbitrage sera bientôt créée selon le secrétaire général de la chambre de commerce des Comores, Said Ali Said Athoumane qui a présenté une communication sur la portée et la pertinence de la cour d'arbitrage au cours d'un exposé en marge du 9eme forum de Maurice.■

LES DOUANES DE L'OCÉAN INDIEN POUR UNE PLATEFORME DE COOPÉRATION

Le renforcement des mesures de contrôle des flux commerciaux et des mouvements des populations a été au cœur des échanges de Saint-Denis entre les patrons des douanes de la région.

L'intégrationrégionale s'accélère petit à petit avec cette initiative nouvelle entérinée fin octobre dans l'île de la Réunion par les directeurs généraux des douanes de l'Océan indien. Ces derniers souhaitent renforcer la coopération sur les bonnes pratiques en matièredouanière et prendre toutes les conditions pour plus de contrôle des flux commerciaux dans la zone.

Selon Ali Hamissi Moussa, le directeur général des douanes comoriennes, la rencontre organisée du 23 au 24 octobre à Saint-Denis visait à mettre en place ''une plateforme d'échanges'' entre les douanes de l'Océan indien. ''Le contrôle des aliments, la circulation des biens et des personnes et les pratiques en matière douanières ont été passés en revue. Des mesures visant à protéger le consommateur contre les produits stupéfiants seront prises'', a expliqué M. Ali Hamissi, peu après son retour à Moroni.

Les douanes des Comores, de France, Madagascar, Seychelles, et de l'Ile Maurice ont signé un mémorandum d'entente dont ''le but est d'améliorer les compétences professionnelles du personnel (douanier) et garantir le succès des opérations de lutte contre les infractions douanières via la réalisation de séminaires et stages et l'échange de renseignements'', selon le document remis à la lettre économique.

Les Seychelles, Madagascar et la France ont été représentés par les directeurs généraux des douanes respectivement Mrs Selwyn Knowles, Vola Razafindramiandra et Helene Crocquevieille. ''Cette coopération pourra notamment porter sur les points suivants : réglementation applicables à l'importation, facilitation des échanges, contrôle des produits stupéfiants et de leurs précurseurs'', précise encore le document qui recommande, entre autres, plus de qualité des produits destinés à la consommation et des séries de formations au profit des douaniers de la région. Les dirigeants des douanes de l'Océan Indien se sont entendus à mettre en place une base de données des statistiques en matière d'échanges pour mesurer le poids économique de la région.■

UN DON DE 21 MICRO-ORDINATEURS

La France a remis un lot de 21 microordinateurs aux douanes comoriennes. C'est la directrice générale des douanes et droit indirects française, Mme Helene Crocquevieille qui a remis le don à son homologue comorien, Ali Hamissi Moussa, en présence de Michael Glannaz, qui pilote un projet financé par la France aux Comores visant à renforcer les capacités des administrations financières des Comores. Le projet PARAF (projet d'appui au renforcement des administrations financières) assiste les douanes comoriennes depuis bientôt deux ans. Des formations au profit des douaniers comoriens, des équipements et matériels informatiques et une salle de formation ont été mis à la disposition des douanes comoriennes dans le cadre du projet PARAF. La coopération bilatérale entre les Comores et la France en matière douanière date de 1987.



Des stages de formation au profit des douaniers sont au programme. Ici, M. Ali Hamissi Moussa et la directrice général des douanes françaises.

Pages réalisées par A. S. Kemba, responsable de la Communication, Ministère des Finances. comoresfinancesnews@yahoo.fr

MCCI

Weekly du 26/10/20

Regional cooperation key stance at 9th Indian Ocean island economic forum

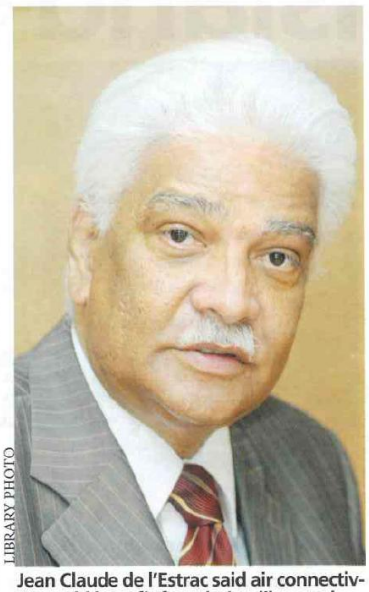
The three-day Indian Ocean Economic Forum, for which the opening ceremony was held on Monday, was an opportunity for businesspeople, policy makers and other stakeholders to meet and discuss ways to increase collaboration between the Indian Ocean Island States.

The event held conjointly by the Mauritius Chamber of Commerce and Industry (MCCI) and the Indian Ocean Commission (IOC) featured lectures from the likes of Rama Sithanen, president of the International Financial Services Ltd and Karl Mootoosamy, tackling the air and sea connectivity issue and Mauritius Tourism Promotion Authority director for their take on regionalisation of the tourism sector as well as international speakers on a variety of issues which affect the island states of the Indian Ocean. At the opening ceremony, speakers addressed themes like sustainable development, arbitration and mediation relating to litigation between regional companies, and the Indian Ocean identity.

In his opening address, the IOC secretary general, Jean Claude de l'Estrac challenged the government to come up with a more open strategy to air connectivity in terms of regional collaboration. He also questioned some restrictions which Mauritius imposed on regional products especially coming from Madagascar. He said that the norms imposed in Mauritius were often stricter than those imposed by the US and the European Union.

Minister of Industry, Commerce and Consumer Protection, Cader Sayed-Hossen, explained that sometimes there were local interests to protect the local industry which explained why certain restrictions were imposed on Madagascar. He nonetheless saluted the efforts of the MCCI and the IOC.

Speaking to Weekly, de l'Estrac explained that while he understood the qualms of the government to protect local industry, the region should be willing to take the plunge for the benefit of the greater people and not a restricted group. He said this was especially true for air connectivity which would benefit from being liberated. ■



LIBRARY PHOTO

Jean Claude de l'Estrac said air connectivity could benefit from being liberated.

MCCI

Alwatwan du 01/11/2013

Présidence comorienne de l'Uccioi
La gestion des ordures parmi les priorités

La présidence de l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien (Uccioi), pour l'exercice 2014-2015, échoit au président de l'Union des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture (Uccia) des Comores. En effet, à compter de mars prochain, Fahmy Thabit va conduire cette organisation de coopération régionale pour le commerce avec une possibilité de renouveler le mandat une seule fois. L'Uccioi regroupe les six chambres de commerce de Madagascar, Maurice, de Mayotte, de Moroni, de la Réunion et des Seychelles.

Créée en octobre 2005, lors du premier forum économique de l'océan Indien, l'organisation régionale a pour mission de mutualiser les outils de développement afin d'encourager les échanges économiques dans la zone.

Selon Saïd Ali Saïd Athouman, secrétaire général, l'Uccia des Comores aura a géré de nombreux projets communs aux six chambres qui vont bénéficier d'un financement, de la part de l'Agence française de développement (Afd), de 2,5 millions d'euros. Parmi ces projets communs, un plan de création d'une plateforme internet collaborative qui consiste à la mise en réseau des opérateurs économiques de la région afin de faciliter les échanges.

Technologies d'information

Ces projets visent également un développement d'une filière régionale des technologies d'information et de communication (Tic), un plan de labellisation du tourisme sur la région et un projet sur la gestion des déchets.

«C'est nous qui allons superviser ces projets en qualité de président de l'organisation. En termes de Tic, nous voulons qu'il y ait une collaboration de différents acteurs de la région dans un souci d'aboutir à une meilleure intégration et une vision commune des Tic au niveau de la région».

Au niveau du tourisme, le secrétaire général de l'Uccia a ajouté que la région compte œuvrer pour la mise en place du concept «île vanille». *«Ce concept consiste à regrouper les opérateurs économiques de la région qui interviennent dans le secteur, notamment les offices du tourisme, afin de mettre en place des circuits communs pour le développement du tourisme dans la région. Ce concept est calqué sur ce qui se fait dans les Caraïbes».*

Pour la question de la gestion des déchets, Saïd Ali Saïd Athouman a déclaré qu'il s'agit d'un projet qui concerne beaucoup plus les Comores et Madagascar, comparé aux autres chambres de commerce membres de l'Uccioi.

Dans son fonctionnement, l'association est composée d'un conseil exécutif, qui est une instance de décision de l'organisation des six chambres de commerce. Il existe également des membres associés qui peuvent participer aux assemblées générales, tels l'Efoicom, l'association réunionnaise Cap et sport, la chambre de commerce Maurice-France, qui bénéficie de l'appui de l'Uccioi. Sur les six chambres, deux parmi elles ne bénéficient pas de l'appui de la Commission de l'océan Indien (Coi), à savoir la Cci de l'île de la Réunion pour son statut de département français, qui a de beaucoup de moyens, et la Cci de Mayotte, qui n'est pas reconnue par la Coi.

Mm

Société civile : l'Ucea a reconduit son président

L'Union des comités de l'eau d'Anjouan (Ucea) a tenu son assemblée générale annuelle, le dimanche 27 octobre à son siège de Patsi. Le bilan comptable de l'année a été présenté, un débat a eu lieu au sujet des nouvelles orientations de l'association et le bureau exécutif, dirigé par le président Omar Houmadi, a été reconfirmé pour loi sur la gestion des ressources hydrauliques sera prochainement soumis pour examen à l'assemblée nationale, lequel projet viserait à rectifier les failles contenues dans la loi en vigueur qui régit ce secteur. L'Ucea ne voit pas de bon œil, par exemple, le fait que la loi accorde la gestion de l'eau aux mairies au lieu de la laisser aux comités villageois.

s'est, par contre, vu confier la maitrise d'ouvrage de projets aussi colossaux que l'adduction d'eau de la péninsule de Sima et celle de Domoni, le financement des deux projets par l'Agence française de développement (Afd) s'élevant à 5 milliards de francs comoriens.

Pour rappel, le projet de Sima a été signé en 2010 et prendra fin dans

Les Seychelles dans le Top 10 des meilleures destinations 2014 de Lonely Planet

31 Octobre 2013



Photo trekdivers.com

L'archipel des Seychelles a été désigné par le site Lonely Planet comme l'une des meilleures destinations de voyage au monde à découvrir pour l'année 2014.

Les Seychelles se hissent ainsi au 7e rang de ce prestigieux classement qui comprend 10 destinations**(*)** de premier plan juste derrière le Brésil , l'Antarctique , l'Ecosse, la Suède, le Malawi et le Mexique.

Selon le site lonelyplanet.com, "*ces 115 îles divines*" composant l'archipel des Seychelles ont tous les ingrédients pour un séjour unique, avec toute une panoplie d'activités à effectuer dans des paysages grandioses comme "*la randonnée, la plongée avec tuba, les excursions en bateau*" et d'autres possibilités pour s'immerger au coeur des "*Galapagos de l'Océan Indien*".

"*Aussi petits que nous soyons, nous avons droit à une reconnaissance internationale pour la beauté naturelle des Seychelles. Nous continuerons aussi d'associer au tourisme la culture et le patrimoine de l'archipel*", a déclaré le ministre du Tourisme et la Culture des Seychelles, Alain Saint-Ange, dans le sillage de ce classement.

Egalement président des îles Vanille (Seychelles, la Réunion, île Maurice , Madagascar, Comores, Mayotte et les Maldives) Alain Saint-Ange a aussi rappelé l'importance de la coopération touristique régionale pour un développement pérenne et une visibilité accrue de toutes les îles de l'Océan Indien.

http://www.indian-ocean-times.com/Les-Seychelles-dans-le-Top-10-des-meilleures-destinations-2014-de-Lonely-Planet_a2445.html

Océan Indien : une région numériquement marginalisée, selon la COI

29/10/2013 Par Abdoollah Earally



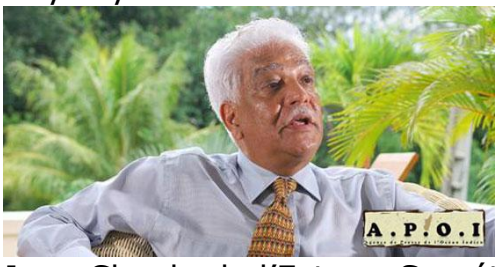
Une vue de Port-Louis, la capitale de l'Ile Maurice.

Malgré l'installation de nouveaux câbles sous-marins, les îles de l'océan Indien sont « moins bien connectées que les autres régions d'Afrique ». C'est le constat de la Commission de l'océan Indien (COI), qui a réuni, la semaine dernière à Maurice, techniciens et opérateurs économiques. Objectif : définir une stratégie sur l'économie numérique pour la région.**AM**

http://www.rfi.fr/emission/20131029-maurice-numerique-marginalisation-coi-commission-ocean-indien

Numérique : renforcer la place de l'Indianocéanie

28/10/2013



Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, a prononcé un discours qui devrait faire date lors de la Conférence

régionale sur la connectivité numérique dans l'Indianocéanie le 24 octobre dernier à la Pointe aux Piments, (île Maurice).

Le voici en intégralité :
"J'ai plaisir à constater que la connectivité numérique dans l'Indianocéanie suscite de plus en plus l'intérêt de nombreux opérateurs privés et celui des institutions de nos pays membres.

Cela est dynamisant.

Nous le savons : l'économie numérique est un formidable tremplin pour la pleine expression du potentiel créatif et entrepreneurial de notre région. Nos discussions porteront sur les moyens pour nos iles d'accéder au service de larges bandes passantes. C'est à cette condition que nos entreprises, nos populations et nos Etats pourront exploiter le vaste champ de développement qu'offre l'économie numérique et de la connaissance.

Cette rencontre nous offre donc l'opportunité d'approfondir le dialogue entre les secteurs publics et les opérateurs privés pour que les TIC jouent pleinement leur rôle dans le développement de l'Indianocéanie. Cette mobilisation régionale est nécessaire, car c'est à travers une approche coordonnée que nos pays seront plus à même de monter des projets d'envergure visant à renforcer la place de l'Indianocéanie sur la carte numérique mondiale.

Pour l'heure, notre région reste numériquement marginalisée. Nos îles constituent un marché régional morcelé, modeste et disparate. Elles restent mal connectées entre elles et au vaste monde. En comparaison, les investissements massifs de ces dernières années sur le continent africain ont conduit à l'installation de câbles sous-marins aux capacités largement supérieures aux nôtres.

Dans l'Indianoceanie les Comores ont une toujours aleatoire connexion est limitée, voire aléatoire ; les Seychelles ne sont desservies que par un seul câble doté de la plus faible capacité régionale. Et même les câbles à fibre optique Safe, Lion et Lion 2, qui relient Maurice et La Réunion, ne tiennent pas la comparaison avec le câble EASSy qui longe l'Afrique orientale et qui jouit d'une puissance plus de trois fois supérieure. Ces facteurs structurels empêchent la pleine expression du potentiel numérique de l'Indianocéanie.

Pour autant, nos pays ne sont pas restés inertes. A la mesure de leur moyen et souvent avec l'aide des institutions internationales, ils ont investi dans les câbles sous-marins, ils ont renforcé le cadre juridique régissant le secteur TIC. Et globalement le débit auquel nous avons accès s'est amélioré. Mais nous pouvons aller plus vite et plus loin.

Je vois trois raisons de le penser. La première concerne Madagascar. Nous avons toutes les raisons de penser que le retour à la stabilité politique, à

la suite des élections dont le premier tour a lieu ce vendredi, permettra, avec l'appui de la communauté internationale, de mettre fin au goulet d'étranglement technique et financier qui handicape le développement de l'industrie des TIC. Il y a, dans la Grande Ile, une main d'œuvre qualifiée et l'avantage comparatif du coût.

Aux Comores – c'est la seconde bonne nouvelle- l'appui de la Banque mondiale va permettre au pays d'augmenter sa capacité de connexion grâce au financement d'une bande passante additionnelle, le FLY-Lion 3.

La dernière bonne nouvelle, et non des moindres, nous vient des puissances émergentes, les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), qui ont annoncé la mise en place d'un câble sous-marin long de 34 000 kms qui devrait passer par l'Indianocéanie et qui offrira une capacité dix fois supérieure à notre câble le plus performant. Le défi sera de multiplier les points d'entrée de ce câble pour que l'ensemble de la région en profite. La concrétisation de ce projet ne rendra que plus nécessaire la mise en place d'une boucle numérique dans les îles de l'Indianocéanie.

Cette amélioration annoncée des infrastructures régionales nous permettra de neutraliser les facteurs contraignants de distance, de temps et de coûts, inhérents à notre situation géographique.

En outre – et c'est un facteur motivant pour les gouvernements - plusieurs études ont fait la démonstration du lien direct entre diffusion des TIC et croissance économique.

J'en citerai trois. Les économistes de la Banque mondiale ont calculé que chaque augmentation de 10% dans les connexions Internet à haut débit dans les pays en développement génère 1 point 4 de croissance économique supplémentaire. Le cabinet de stratégie Booz & Company note une hausse de +1,5% de la productivité au travail pour une pénétration de +10% de la connexion à large bande passante. Enfin une étude de McKinsey nous apprend que pour chaque emploi détruit par l'Internet, 2,6 nouveaux emplois sont créés tant dans le secteur des TIC que dans d'autres industries.

Les choses sont claires : les investissements qu'il nous reste à consentir sont certainement lourds, mais ils enclencheront, cela a été prouvé, le cercle vertueux d'une croissance génératrice d'emplois.

Pour soutenir ce mouvement, il nous faut adopter une approche coordonnée. Aucun de nos pays n'a, à lui seul, les moyens de relever le pari de l'économie numérique.

Bien entendu, les améliorations attendues dans la région doivent profiter à l'ensemble de nos populations. La généralisation de l'accès au service Internet à large bande passante est une condition sine qua non de l'expression du potentiel numérique et économique de l'Indianocéanie. Cette intégration par le numérique est essentielle pour faire de

l'Indianocéanie un espace compétitif idéalement situé à l'intersection des pôles de croissance que sont l'Asie et l'Afrique.

Notre second défi relève de la formation. La professionnalisation de nos ressources humaines est essentielle non seulement pour gagner en compétitivité mais aussi pour que les créations d'emplois présentent une véritable valeur ajoutée.

Pour réaliser nos ambitions nous savons pouvoir compter sur nos partenaires de développement, dont l'Union européenne, la Banque africaine de développement ou encore la Banque mondiale, qui portent un intérêt particulier à cette question des TIC comme levier de développement économique et social.

J'en profite pour remercier l'Union européenne qui fait du développement des TIC au service de la croissance l'une de ses priorités et qui, par son appui constant à la COI sur tous les aspects de la connectivité régionale, contribue à la création d'une Indianocéanie mieux intégrée et plus compétitive.

Je félicite également Data Computing Limited qui a pris l'heureuse initiative de mettre à la disposition de la COI son expertise technique pour la diffusion en direct sur Internet de nos travaux.

*Pour ma part, je suivrai avec intérêt vos travaux. Vous allez débattre d'une question qui est des priorités de mon mandat à la COI. Je vous souhaite de fructueux échanges.**AM***

http://www.agencepresse-oi.com/component/content/article/2102

NATION Al-watwan N° 2295 du lundi 28 octobre 2013 Page 3

Connectivité numérique

La Coi tend vers la formulation d'une stratégie régionale

Les représentants des gouvernements des pays membres de la Commission de l'Océan indien (Coi), du secteur privé, des organisations internationales et des experts, réunis en conférence régionale sur la connectivité numérique les 23 et 24 octobre à Maurice, ont retenu six principales recommandations sensées contribuer à la mise en place d'une politique régionale des Tic, vectrice d'une Indianocéanie dont l'ouverture au monde repose sur les nouveaux moteurs de croissance.

En effet, durant les deux jours, les participants ont convenu d'adopter une approche régionale coordonnée pour créer les conditions de l'émergence d'un environnement commercial et économique attractif grâce aux Tic par l'amélioration de l'infrastructure télécoms et le choix de la fibre optique régionale, l'harmonisation des réglementations; d'instaurer un point d'échange Internet (Ixp) régional permettant de créer une boucle entre les cinq Etats membres de la Coi; d'adopter dans l'ensemble des pays membres de la Coi, des plans de formation et de développement des ressources humaines dans le secteur des Tic; de promouvoir un développement durable grâce aux Tic par l'utilisation du potentiel d'Internet dans l'éducation, l'agriculture, la communication, la recherche, etc de mettre en place une stratégie régionale de lutte contre les cybers attaques.

Prix compétitifs

La Coi et le Comesa doivent travailler ensemble sur un modèle de sécurité informatique et notamment sur le Pki ou Signature électronique certifiée; et de fédérer les associations des acteurs du secteur Tic de la région en partenariat avec l'Union des chambres de commerce des îles de l'Océan indien.

Selon un communiqué de presse de la Coi, le Secrétaire général, Jean Claude de l'Estrac, a déclaré que le développement des Tic, grâce à un accès amélioré au service de large bande passante à des prix compétitifs, est le plus sûr moyen d'atteindre les objectifs de croissance économique de long terme.

En dépit des investissements réalisés pour l'installation de câbles sous-marins, l'amélioration du débit internet et le renforcement du cadre juridique régissant les Tic, l'Indianocéanie reste numériquement marginalisée, au plan mondial.

Stratégie régionale

Jean Claude de l'Estrac a affirmé, en outre, que *«la stabilité à Madagascar pourrait mettre fin au goulet d'étranglement technique et financier qui handicape le développement des Tic dans la Grande île. Aux Comores, la Banque mondiale va financer une bande passante performante, le Fly-Lion 3. Quant aux Brics, ils annoncent la mise en place d'un câble sous-marin de 34.000 km de long qui passerait par l'Indianocéanie et qui offrirait une capacité dix fois supérieure à notre câble le plus performant».*

En effet, il est démontré que ces développements annoncés devront



permettre de soutenir et accélérer la croissance économique régionale. Selon la Banque mondiale, une augmentation de 10% des connexions Internet haut débit génère 1,4 % de croissance supplémentaire dans les pays en développement.

La note de la Coi adressée à la presse a aussi rapporté qu'il reste à relever un défi essentiel à la croissance de long terme du secteur: la formation et l'éducation qui doivent être au rendez-vous pour la création d'emplois à plus forte valeur ajoutée.

Les travaux de la conférence régionale de Maurice tendent, en effet, vers la formulation d'une stratégie régionale sur les Tic.

Rassemblés par Msa

AM

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

La COI définit une stratégie pour le numérique

28/10/2013

Au moment où La Réunion apprenait que le groupe Mobis venait d'être vendu à une société du Luxembourg, la Commission de l'océan Indien tenait une conférence sur le thème des TIC. Les participants ont défini une véritable stratégie, avec en particulier la construction d'infrastructures. Le débit des informations sera multiplié, surtout avec la stabilité politique à Madagascar. La Réunion sera-t-elle à l'écart de ce grand mouvement ?



La conférence sur la connectivité numérique organisée par la Commission de l'océan Indien (COI), les 23 et 24 octobre à Maurice, a permis de définir à grands traits les contours d'une stratégie régionale dans le secteur TIC. Cette perspective, sur laquelle se sont accordés les représentants des gouvernements des pays membres, du secteur privé, des organisations internationales et des experts, va dans le sens de la création d'un espace régional innovant, mieux connecté et intégré. Pour Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, le développement des TIC, grâce à un accès amélioré au service de large bande passante à des prix compétitifs, est le plus sûr moyen d'atteindre les objectifs de croissance économique de long terme.

Au plan mondial, l'Indianocéanie reste numériquement marginalisée. Pourtant, il existe un potentiel indéniable qu'ont consolidé les investissements réalisés pour l'installation de câbles sous-marins, l'amélioration du débit internet et le renforcement du cadre juridique régissant les TIC.

Deux nouveaux câbles

La stabilité à Madagascar pourrait, selon Jean Claude de l'Estrac, de mettre fin au goulet d'étranglement technique et financier qui handicape le développement des TIC dans la Grande Ile. Aux Comores, la Banque

mondiale va financer une bande passante performante, le FLY-Lion 3. Quant aux BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), ils annoncent la mise en place d'un câble sous-marin de 34.000 km de long qui passerait par l'Indianocéanie et qui offrirait une capacité dix fois supérieure à notre câble le plus performant.

Ces développements annoncés devront permettre de soutenir, voire d'accélérer, la croissance économique régionale, comme l'ont démontré différentes études. En effet, selon la Banque mondiale, une augmentation de 10% des connexions Internet haut débit génère 1,4% de croissance supplémentaire dans les pays en développement.

Reste à relever un défi essentiel à la croissance de long terme du secteur : la formation et l'éducation qui doivent être au rendez-vous pour la création d'emplois à plus forte valeur ajoutée. Et un rapport Mc Kinsey de 2011 de noter que pour chaque emploi détruit par l'Internet, 2,6 nouveaux emplois sont créés tant dans le secteur TIC que dans d'autres secteurs associés.

C'est donc un *« cercle vertueux de croissance économique génératrice d'emploi »* que peut initier le secteur TIC, a insisté Jean Claude de l'Estrac. C'est d'ailleurs pourquoi la connectivité numérique est l'une des priorités de la politique d'aide au développement de l'Union européenne (UE), comme l'a rappelé la Délégation de l'UE à Maurice. La dynamisation du secteur TIC en vue de l'émergence d'une économie numérique et de la connaissance régionale devrait donc être soutenue par les organisations internationales : *« sans vouloir préjuger des travaux de programmation du 11ème FED, on peut déjà anticiper que la connectivité numérique fera partie des secteurs pouvant bénéficier d'un appui régional de l'UE »* .

http://www.temoignages.re/la-coi-definit-une-strategie-pour-le-numerique,71557.html

AM